

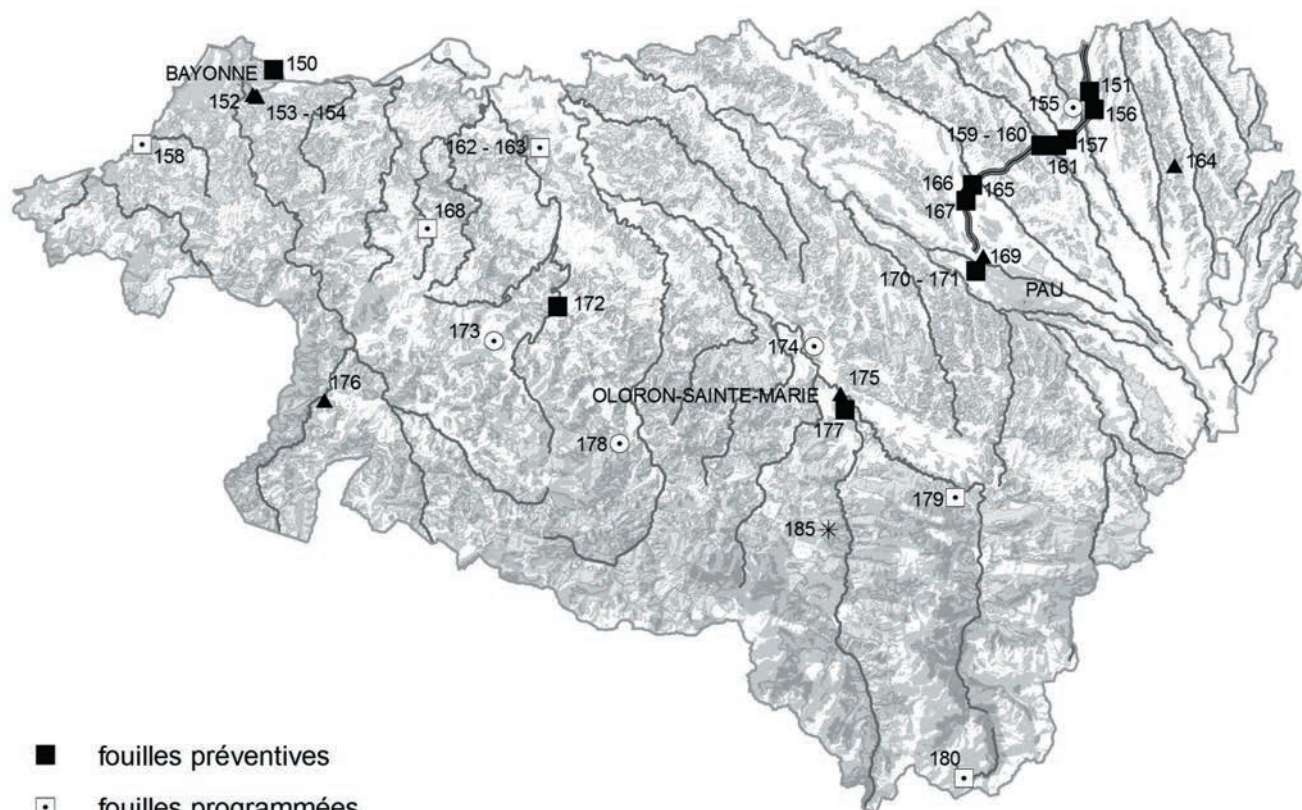


AQUITAINE PYRENEES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 9



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



0 10 20 40 Kilomètres





N°Nat.						N°	P.
25114	ARANCOU	Grotte Bourouilla	DACHARY Morgane	CNRS	FPr	163	140
25564	ARANCOU	Quartier Lauga, Las Courrèges, Au Casteigt, Bourouilla	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	162	141
25485	ARGELOS	A65 - Labarthe	THIRAUT Eric	EP	FP	159	216
25116	ARUDY	Laa 2	DUMONTIER Patrice	BEN	FPr	179	143
25364	AURIAC	A65 - Duclos	COLONGE David	INRAP	FP	161	214
25505	BAYONNE	ZAC du Séqué	GINESTE Marie-Christine	INRAP	FP	150	151
25495	BAYONNE	Chemin de Jupiter – " Argi Alde zone 1 "	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	153	146
25494	BAYONNE	Chemin de Jupiter – " Argi Alde zone 2 "	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	154	148
25532	BAYONNE	Avenue du Prissé	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	OPD	152	149
25361	CLARACQ	A65 - Chemin de la Lande	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	151	209
25360	CLARACQ	A65 - Chemin des Tuyaaas	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	156	211
25509	GUETHARY	La Gare	EPHREM Brice	DOC	FPr	158	151
25878	LALONQUETTE	Villa gallo-romaine	LASSERRE Thierry	BEN	PRM	155	153
25102	LANTABAT	Enceinte de Gazteluzahar	PARENT Gilles	BEN	RA	173	153
25512	LARUNS	Estive d'Anéou	CALASTRENC Carine	CNRS	FPr	180	154
25566	LESCAR	15 bis rue du Bialé	ROUDIER Mathieu	EP	FP	170	156
25458	LESCAR	15 bis rue du Bialé	WOZNY Luc	INRAP	OPD	171	157
25542	LESCAR	A64 - Echangeur de Lescar	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	169	159
25492	MIOSENS-LANUSSE	A65 - Lande de Pouquet	SARTOU Aurélien	EP	FP	157	212
25362	MOMAS	A65 - Source de la Lane	CHOPIN Jean-François	INRAP	FP	165	218
25531	MOMAS	Carrière du Bois	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	166	160
25543	OLORON-SAINTE-MARIE	Quartier de Legugnon, 281 rue du château Abbatial	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	175	160
25911	OLORON-SAINTE-MARIE	1 Rue Auguste Peyré	RECHIN François	SUP	SU	177	161
25508	SAINT-ETIENNE-DE-BAIGORRY	Batzan	PARENT Gilles	BEN	SD	176	163
25513	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE	Grotte d'Isturitz	NORMAND Christian	MCC	FPr	168	165
25535	SIMACOURBE	Lotissement de l'abbaye laïque	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	164	166
25556	THEZE/ARGELOS	A65 - Mugain, Labarthe	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	160	215
25879	UHART-MIXE	Château d'Uhart - Mixe	BOUVARD Patrick	EP	FP	172	166
25390	UZEIN	A65 - Las Areilles	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	FP	167	219





AQUITAINE PYRENEES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 9

Paléolithique supérieur final,
Mésolithique

ARANCOU Grotte Bourrouilla

Au cours des trois semaines de terrain de la campagne de fouille 2009, trois objectifs majeurs ont été poursuivis dans le cadre général d'une stratégie de recherche qui, depuis 1998, vise à mieux cerner la stratigraphie du gisement, les conditions paléo-environnementales des occupations magdaléniennes et à restituer le matériel issu de la fouille clandestine dans son contexte chronoculturel.

Les fouilles proprement dites se sont concentrées sur deux secteurs. Dans le vestibule, sur 1,5 m² (carrés K-L 24), nous avons repris le décapage des niveaux du Magdalénien supérieur afin d'obtenir du matériel à mettre en relation avec celui mis au jour en 1990-1991, en avant du porche d'entrée. Il s'agissait là d'une nécessité pour valider notre lecture stratigraphique en la confrontant, par l'intermédiaire de remontages, avec la stratigraphie décrite par Cl. Chauchat dans le sondage (Chauchat *et al.*, 1999). Cette fouille, rendue difficile par la présence d'un cailloutis très dense, devra se poursuivre en 2010 pour satisfaire à l'objectif fixé.

Dans la grotte, nous avons continué le décapage de l'US 2007 (Magdalénien supérieur) sur environ 1,5 m², au niveau de la banquette en bordure de la fouille clandestine (Bande 17). Dans cette zone, le matériel est particulièrement abondant et bien conservé. Ce décapage a été l'occasion de la découverte d'une pièce exceptionnelle.

Il s'agit d'un fragment de côte d'herbivore gravé sur les deux faces de motifs animaliers. Au moment de la découverte, la pièce, partiellement brûlée, était brisée en plusieurs morceaux. Tous les éléments présents ont été prélevés et l'ensemble a fait l'objet d'une restauration avant étude. A ce stade, nous ne

disposons donc que d'observations préliminaires quant aux sujets figurés et au style des représentations. Sur la face la mieux conservée, un quadrupède est bien lisible, précédé d'un autre, plus endommagé. On peut hésiter entre des figurations de Cervidés et de Canidés. Sur l'autre face, se trouve un animal indéterminé. Au-delà de l'intérêt intrinsèque de l'objet, cette découverte s'inscrit dans un cadre plus large et répond à l'un des objectifs de la fouille programmée de Bourrouilla. En effet, la découverte à la fin des années 80, dans les déblais d'une fouille clandestine, d'une importante série de pièces d'art mobilier sur os, essentiellement sur côte ou héli-côte, a fait la réputation du gisement. Le parfait état de conservation, la taille très réduite de ces vestiges ainsi que la qualité des œuvres ont largement contribué à sa célébrité. Néanmoins, jusqu'ici, aucune pièce comparable n'avait été découverte en fouille, rendant délicate l'attribution chrono-culturelle de ces documents. La pièce découverte en 2009 est donc à ce titre un premier élément de réponse d'autant, qu'une datation radiocarbone est en cours sur cet objet.

En marge de la fouille *stricto sensu*, nous avons entrepris le tri d'une importante quantité de refus de tamis, issus de l'évacuation, en 2002, d'un ensemble remanié du vestibule. Ces sédiments, apparemment assez homogènes quant à leur contenu archéologique, avaient alors fait l'objet d'un prélèvement en vrac puis d'un tamisage à l'eau. Faute de temps, les refus de tamis n'avaient pas été triés. Les résultats de ce travail s'avèrent particulièrement intéressants puisqu'ils ont permis d'identifier une importante série de microlithes. L'ensemble documente d'une part, une occupation au cours du premier Mésolithique (industrie à triangle) et





d'autre part, un passage probablement plus discret au Néolithique ancien (présence d'un segment du Bétey). L'année 2010 permettra de préparer une publication de synthèse sur les occupations mésolithiques du site.

Dachary Morgane

Avec la collaboration scientifique de
Chauvière François-Xavier, Costamagno Sandrine,
Merlet Jean-Claude et Miqueou Mathilde

- CHAUCHAT, Cl. [ed.] L'habitat magdalénien de la grotte du Bourouilla à Arancou (Pyrénées-Atlantiques). *Gallia Préhistoire*, 1999, tome 41, p. 1-151.



Arancou - Grotte Bourouilla.
Fragment de côte d'herbivore gravé.

Haut Empire

ARANCOU Phase 2 - Quartier Lauga, Las Courrèges, Au Casteigt, Bourouilla

La deuxième phase d'exploitation de la carrière de calcaire d'Arancou a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique, principalement orienté vers le patrimoine préhistorique : non seulement le projet occupe un puissant sol pléistocène, parfois marqué par des dolines, mais il jouxte la grotte de Bourouilla, site majeur de la préhistoire en Pays Basque.

Le diagnostic représente 6,4 % de l'emprise accessible de 31 390 m², sur les lieux-dits Las Courrèges, Darré-l'Eglise et Mouly. Il consiste en 46 tranchées typiquement longues de 20 m et disposées en quinconces, creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 2,40 m de large.

La totalité de l'emprise a été sondée jusqu'à l'apparition du substrat. Les émergences calcaires ont toujours été atteintes, mais leur position est variable : on les retrouve à l'affleurement sur la crête (le long du chemin rural de Mouly) et sur la plus grande partie du versant sud, en position sub-affleurante sur le versant

nord-est. Le remplissage du lapiaz est plus important sur le revers sud de la crête : selon les endroits, on note entre 2,20 et 4,60 m de couverture.

Les dépôts holocènes sont réduits à l'horizon cultural de surface, et reposent sur les formations pléistocènes via une troncation très importante. Celle-ci affecte la zone passive d'un pergélisol, caractérisée par le développement de glosses soulignées par d'épais liserés ferro-manganiques. Ces derniers passent latéralement à des concrétions nodulaires décimétriques (géodes) d'oxydes métalliques.

Le diagnostic archéologique est positif sur quatre sondages contigus. Cet ensemble représente sans doute un unique indice, d'époque antique ; il se situe au lieu-dit Darré-l'Eglise, sur la parcelle C28, exactement en limite d'emprise. La couche C2 (niveau de labours) livre un peu de mobilier dans les sondages 1, 2 et 42. C'est au sein de ce même horizon que s'ouvrent les sept structures en creux qui ont été repérées, dans les sondages 2, 42 et 43.





Un petit groupe de vestiges formé par neuf scories ferrugineuses et un culot de forge semble signer une activité métallurgique. La présence d'une aire de combustion partiellement creusée et flanquée de parois peut être mise en relation avec ces vestiges (structure 202) ; à considérer qu'il existe bien une relation entre les deux, l'absence de battitures dans le sédiment de la structure 202 tendrait à éliminer l'hypothèse d'une activité de forgeage. La présence attenante d'un stock de divers minéraux ferrugineux bruts (structure 204) et de géodes ferro-manganiques (structure 5) rend d'ailleurs très plausible l'hypothèse d'une réduction de minerai.

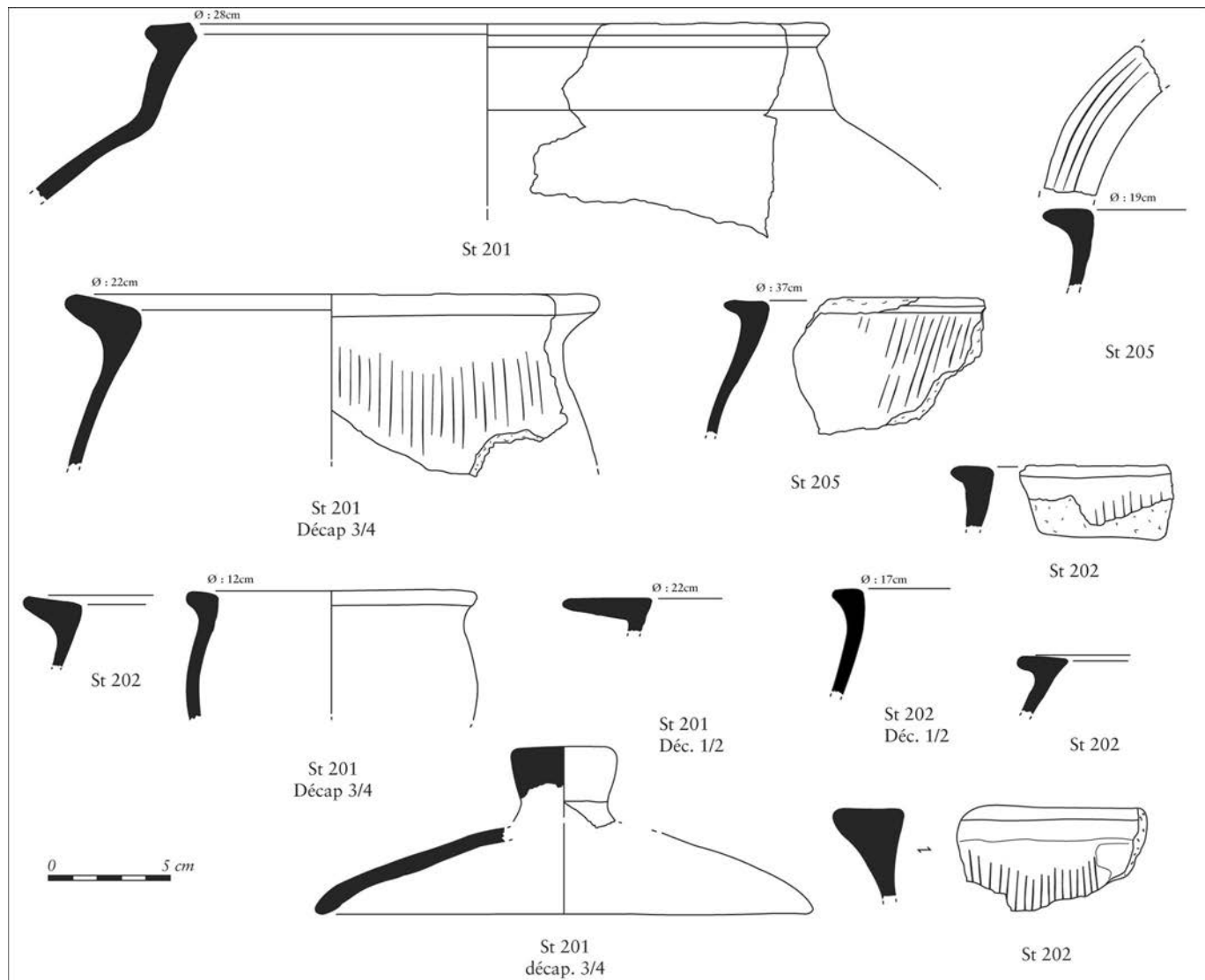
Il faut noter que ces petites géodes ferro-manganiques affleurent quelques centimètres seulement sous le niveau d'occupation supposé. Les creusements des structures 201 et (peut-être) 4201 s'arrêtent d'ailleurs dès la base de cet horizon atteint, 40 cm à 70 cm plus bas. L'hypothèse d'une extraction est assez probable.

Le mobilier céramique échantillonné (sondages 1 et 2) compte 230 tessons. Le corpus, homogène, indique,

selon Fr. Réchin, une occupation de bas niveau social qu'il convient de placer entre le milieu du I^{er} siècle et le II^e siècle de notre ère. Un amas relativement dense de tessons très fragmentés (structure 203) a été préservé *in situ*. Il s'agit pour l'essentiel de céramique commune non tournée (nombreux récipients à bords plats, des coupes, des vases à fond tripode ou quadripode, une grande bassine à anses internes), plus rarement de céramique fine tournée (quelques tessons et une forme appartenant aux deux groupes de céramiques à pâte grise et pâte brune micacée, caractéristiques de la période flavienne).

Il n'existe pas d'autre indice sur l'emprise diagnostiquée. On remarque une carence notable en vestiges préhistoriques, qu'il faut attribuer au déficit en dépôts du Pléistocène supérieur et surtout à l'absence locale de pièges sédimentaires. La découverte d'un nucléus Levallois immédiatement sous la terre végétale du sondage 5 apparaît donc anecdotique.

Fourloubey Christophe



Arancou - Phase 2 - Quartier Lauga, Las Courrèges, Au Casteigt, Bourouilla





Paléolithique supérieur
Mésolithique récent
Second Âge du Fer
Gallo Romain

ARUDY Laà 2

Depuis 2006 les bilans annuels présentent l'état d'avancement des recherches engagées dans cette cavité située dans le petit massif calcaire de Garli, au sud-ouest du village d'Arudy, au débouché de la vallée d'Ossau.

La campagne de fouilles 2009 a concerné trois secteurs d'étude : l'ensemble des salles 1, 2 et 3 de la grotte principale où nous avons poursuivi l'étude des niveaux antiques et de l'Âge du Fer, la salle 4 où nous avons élargi le sondage réalisé en 2006 dans les niveaux magdaléniens et la petite entrée sud-est (dite Laà 3) qui recèle des niveaux d'occupations du Néolithique final et du Mésolithique.

■ Les salles 1, 2 et 3 : les occupations antiques et du Deuxième Âge du Fer

Pour ce qui concerne les niveaux de la fin du second âge du Fer et de la période tardo-antique, les objectifs de l'année 2009 étaient clairs. Il s'agissait tout d'abord de sonder la salle latérale 2 afin de caractériser sa fonction dans l'occupation des lieux et de vérifier la synchronisation de ses phases d'occupation avec celles du reste de la cavité. Ensuite, dans la salle 1, la fouille devait avant tout s'attacher à repérer en plan et à dater les niveaux d'installation antérieurs aux foyers antiques mis en évidence en 2008. De cette façon, on pouvait espérer répondre à la question des continuités et des discontinuités existantes dans les formes d'occupation du site au cours du temps. Enfin, il convenait d'approfondir la coupe stratigraphique entamée en 2007 jusqu'à atteindre le niveau de plancher stalagmitique intermédiaire.

En fonction de cela, les principaux acquis de l'été 2009 peuvent être sommairement résumés de la façon suivante : la salle 2 n'a livré aucune trace d'aménagement comparable à celles qui ont été relevées dans les autres parties de la grotte (terrasses ou foyers). Sans préjuger d'utilisations très ponctuelles de cet espace sous la forme éventuelle de stockages temporaires, il est probable qu'en raison de la forte pente qui l'affecte, ainsi que de son caractère confiné, il ne pouvait lui échoir que des fonctions très secondaires. Il demeure que les séquences d'éboulis qui ont été mises en évidence à cet endroit correspondent globalement à celles qui ont été repérées dans la grande salle mitoyenne 1. En outre, les couches qui composent ces séquences sont très anthropisées, tant en raison des apports de mobiliers, le long du cône d'éboulis, que par la vocation de zone de rejet qui semble avoir été celle de la salle 2. D'un point de vue chronologique, les données stratigraphiques et le mobilier disponible permettent d'isoler au moins une phase d'occupation tardo-antique caractérisée par la présence d'une monnaie de Constance II, très peu usée, et d'un

mobilier céramique comparable à celui qui a été découvert à Lescaur et Oloron dans les niveaux de la seconde moitié du IV^e siècle et du début du V^e siècle. Ce niveau recouvre, sans solution de continuité, une occupation du second Âge du Fer que l'on peut probablement dissocier en périodes chronologiques. L'étrécissement du sondage (2 m x 1 m), conjuguée à la taille des blocs qui sont apparus sous ces niveaux nous ont empêchés de poursuivre au-delà.

Dans la salle 1, les aménagements qui ont été repérés se situent dans la droite ligne de ceux qui ont été mis en évidence ailleurs dans la grotte. Il en est ainsi d'une banquette de blocs montés à sec, placée presque exactement à l'aplomb du rétrécissement de la grotte qui sert de transition entre les salles 1 et 3. Ce mur déterminait, en arrière, une petite terrasse destinée à compenser partiellement la pente qui marque le sol de la grotte. Sur la surface de cette terrasse ont été mis en évidence deux nouveaux foyers, posés directement sur le sol de fréquentation, sans aménagement particulier. Faute de mobilier datant en quantité suffisante, et en attendant une datation par le ¹⁴C, leur position stratigraphique permet sans risques de les attribuer au second Âge du Fer.

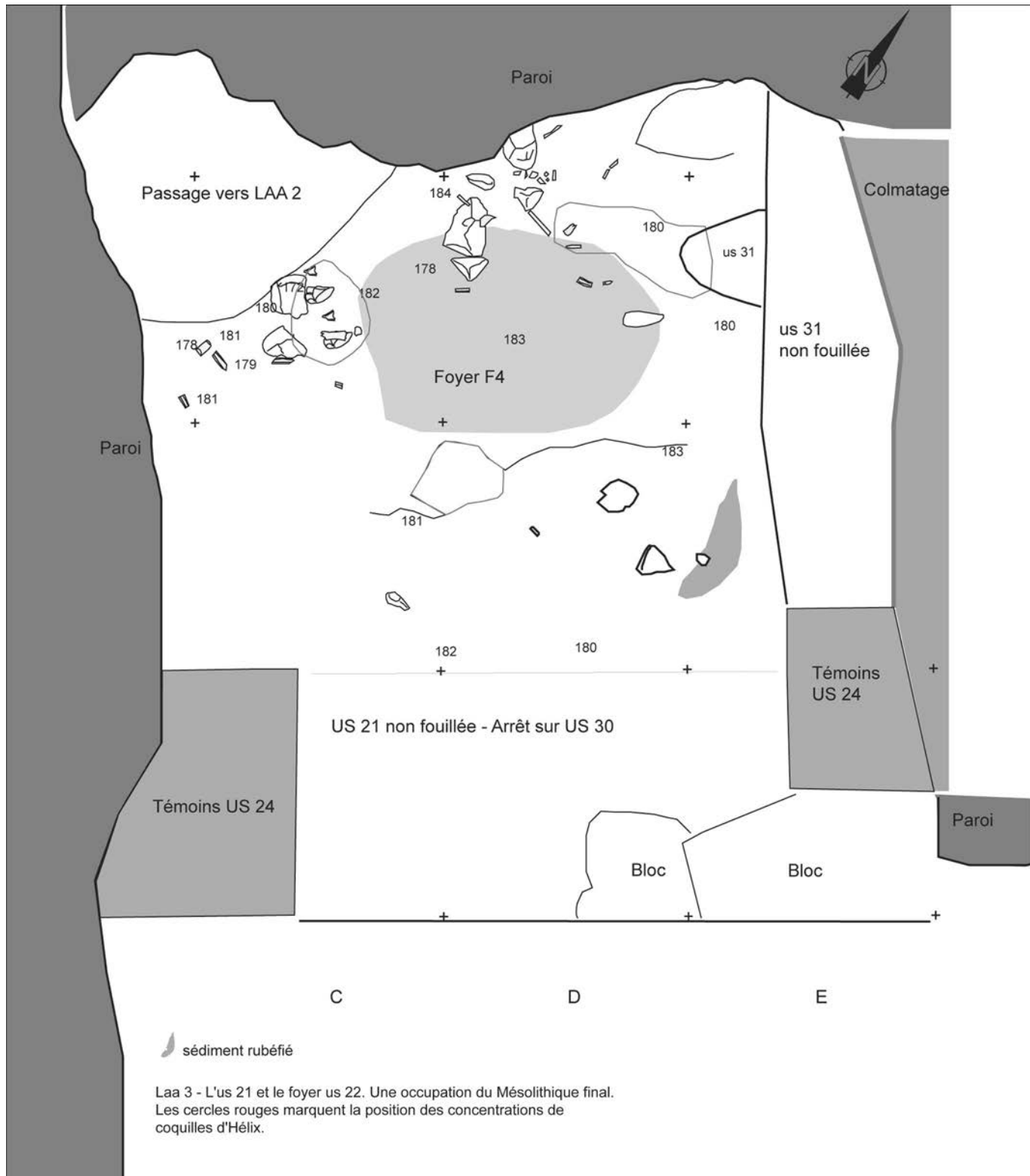
En salle 3, la stratigraphie qui apparaît désormais à l'issue de la fouille permet d'obtenir une séquence continue sur plus de 8 m de long, reliant le fond de la grotte à la salle 1. Les enseignements qui se dégagent de l'observation de cette coupe sont multiples. On retiendra surtout la succession des épisodes d'éboulis qui ont marqué l'histoire de la grotte et la confirmation d'une réelle discontinuité des occupations entre le début du second Âge du Fer et la fin de l'Antiquité, la fin du Moyen-Âge ou le début de l'époque moderne n'étant représentés que par quelques tessons isolés découverts dans les couches supérieures.

Les conditions de travail, particulièrement en termes de sécurité, sont loin d'être identiques pour les quatre secteurs étudiés. Si la salle 4 de Laà 2 et Laà 3 ne présentent pas de difficultés particulières, l'importance du cône d'éboulis des salles 1 et 3 ne permet pas d'envisager une poursuite de la fouille dans ces deux secteurs.

C'est ainsi que l'étude des niveaux de l'Âge du Fer et l'Antiquité ne pourra pas être poursuivie. De même, en l'absence de sécurisation de la salle 1, il ne sera pas possible, pour le moment et dans l'attente de moyens adaptés, de rechercher la présence d'occupations antérieures dans cette grande salle d'entrée.

Le bilan que l'on peut tirer de cette dernière année de fouille programmée se révèle donc parfaitement conforme aux attentes et permet maintenant d'envisager une publication des niveaux récents de la grotte.





Arudy - Laà 2.





■ **Entrée sud-est (Laà 3) : les occupations néolithique et mésolithique**

Dans la petite entrée de Laà 3 les niveaux du Néolithique final ont fait l'objet d'une fouille exhaustive de 2006 à 2008. En 2009 nous avons étudié un niveau d'occupation sous-jacent qui était apparu en fin de campagne 2008.

Ce niveau (US 21) est marqué par la présence d'un foyer réalisé dans une petite cuvette, près de la paroi nord est. Des restes de faune (cerf) sont associés à des coques de fruits brûlés et à des Hélix. Le mobilier lithique est particulièrement pauvre, infra centimétrique, sans pièces caractéristiques. La datation ¹⁴C obtenue sur les charbons du foyer place cette occupation entre 5983 et 5746 cal BC.

La présence de niveaux mésolithiques, et particulièrement du Mésolithique final, constitue un axe de recherche important pour les Pyrénées occidentales.

Dans un contexte d'occupation domestique, les données – foyer, faune avec traces de découpes, fruits brûlés, Hélix – nous donnent une image assez documentée de ce petit « campement » abrité. Par contre la faiblesse de la composante lithique, déjà observée non loin de là dans la grotte d'Apons en vallée d'Aspe, pose question.

Le contexte local est encore mal connu et de ce point de vue, la fouille de la partie résiduelle des ensembles mésolithiques lors de la prochaine campagne, pourrait se révéler d'un intérêt tout à fait particulier.

■ **La salle 4 : les occupations du Paléolithique supérieur**

Le sondage ouvert en 2006 dans la salle 4 avait permis d'identifier, sous le plancher stalagmitique, au moins trois niveaux du Paléolithique supérieur dont deux possibles niveaux magdaléniens – attribution confortée en 2007 par les dates ¹⁴C. L'intérêt de ces couches magdaléniennes est indéniable : à la différence des autres sites du bassin d'Arudy, pour la plupart abondamment explorés (sinon vidés) à une époque ancienne, nous sommes ici en présence d'un site intact au fort potentiel scientifique. La surface limitée de ce sondage (1 m²) n'avait cependant permis de recueillir qu'un matériel numériquement peu significatif ; il était par ailleurs impossible de savoir si la séquence magdalénienne se poursuivait au-delà de l'US la plus profonde repérée à la fouille. Il était donc indispensable d'étoffer les données obtenues

en 2006 afin d'évaluer le plus précisément possible le potentiel archéologique de la grotte. En 2009, nous avons pour cela élargi le sondage en portant sa surface à 2 m². Cette opération a permis d'augmenter considérablement la quantité de matériel recueillie et d'affiner l'attribution chronoculturelle : les éléments diagnostiques des industries lithique et osseuse sont cohérents avec une succession Magdalénien moyen (phase récente) - Magdalénien supérieur. La faune, riche et très bien conservée, pourrait indiquer une évolution dans les gibiers chassés, avec en particulier une augmentation de la part du cerf vers le haut de la séquence (possible témoignage de l'amélioration climatique du Bølling ?).

De nombreuses interrogations demeurent cependant, en particulier sur la structuration des occupations. En effet, l'ensemble 2, qui a livré l'essentiel du matériel archéologique, est un éboulis peu ou pas colmaté, et il paraît difficile d'imaginer que des habitats aient été installés tels quels sur cette surface apparemment instable et sans doute inconfortable. Un aménagement a dû être nécessaire. Par ailleurs, dans ce contexte, la question du statut et du rôle des éventuelles structures de combustion (possible foyer repéré en 2006 dans le carré H30, zone charbonneuse dégagée en 2009 dans le carré I29) reste à préciser.

Enfin, à cause de la très forte induration de certaines couches et de la complexité de la stratigraphie, il n'a pas été possible cette année de descendre à une profondeur suffisante pour affirmer avoir atteint la base des dépôts magdaléniens. La couche la plus profonde (US 4012) est encore insuffisamment caractérisée, mais elle pourrait correspondre à un apport lié à la déglaciation du bassin d'Arudy. Si cette hypothèse se confirme, sa datation permettrait peut-être de situer quand les groupes humains ont pu – à nouveau ? – fréquenter le bassin. Il serait également important d'évaluer l'impact de la mise en place de cette couche sur d'éventuels remplissages plus anciens.

Quoiqu'il en soit, l'intérêt de ce site pour le Paléolithique supérieur est incontestable et il nous paraît indispensable de pouvoir poursuivre et terminer le sondage entrepris en 2009, préalable incontournable avant d'éventuelles recherches plus ambitieuses.

Dumontier Patrice, Normand Christian,
Pétillon Jean-Marc, Réchin François





BAYONNE

Chemin de Jupiter

Projet « Argi Alde zone 1 »

L'emprise diagnostiquée se situe sur les hauteurs de Bayonne, sur l'extrémité nord du plateau interfluve entre Nive et Adour, entre le chemin de Jupiter et l'entrée du domaine de Cantegrit, sur les anciens terrains des ducs de Cadaval. Le projet immobilier, dit « Argi Alde zone 1 » prévoit la construction de quatre bâtiments résidentiels collectifs avec un niveau R-1.

Le diagnostic archéologique porte sur la totalité de l'emprise du projet, soit environ 10 000 m². Dans tous les cas, le toit de la terrasse alluviale a été atteint.

Le diagnostic consiste en des tranchées typiquement longues de 20 m environ. Elles sont disposées en fonction des espaces laissés disponibles par les arbres intégrés au projet immobilier, et creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2 m. Douze tranchées (dont une élargie) ont été ouvertes pour une surface totale diagnostiquée de 532,5 m², soit un peu plus de 5 % de l'emprise du projet.

Comme partout dans la région, la topographie est très accidentée, avec des transferts sédimentaires parfois importants sur de courtes distances. L'emprise diagnostiquée a ainsi été scindée en trois sections morpho-sédimentaires. La section I est la partie culminante du replat de Prissé-Haut, site précédemment diagnostiqué (Fourloubey, 2008). La séquence pléistocène y est bien développée : elle correspond à des dépôts successifs de limons d'origine éolienne, qui recouvrent la terrasse alluviale mindélienne de la Nive. La section II est une petite plate-forme qui se développe dans la partie orientale de l'emprise, en dessous du replat de la section I. Elle correspond au départ du plus ancien des deux vallons parallèles qui entaillent le replat qui sépare l'emprise du projet « Argi Alde zone 2 » (Fourloubey, *infra*) de Prissé-Haut. Bien que comblée par les matériaux sédimentaires de la section I depuis le Tardiglaciaire, cette section forme un décrochement visible dans le paysage. La section III est la bordure Nord de l'emprise. C'est une pente diversement inclinée : progressive vers l'Adour (nord-est), forte vers Mousserolles et le Petit-Bayonne (nord-ouest). Les processus érosifs y ont décapé la totalité des sols : la sédimentation est très faible, dominée par des matériaux grossiers et hétérogènes (gravier et petits galets) qui reposent directement sur le substrat. Plusieurs inclusions de fragments de tuiles attestent du caractère récent de ces dépôts.

Le diagnostic archéologique est positif pour huit des douze sondages, mêlant trois périodes : Paléolithique, Antiquité et Époque contemporaine.

Le Paléolithique n'est qu'un bruit de fond sur la section I : trois éclats de silex au milieu du sondage sd1, et une pièce bifaciale (mêlant un bord retouché à une structure Levallois) en tête du sondage sd7. Ces deux occurrences n'ont pas la même origine stratigraphique : le nucléus est inclus dans le sol pléistocène, alors que les éclats sont plus haut, dans l'horizon de reprise de ce même sol. La pièce bifaciale nucléiforme serait tout à fait cohérente dans l'industrie moustérienne découverte à Prissé Haut (Fourloubey, 2008). Les éclats ne portent aucun signe chronoculturel distinctif.

L'Antiquité est représentée par cinq structures réparties dans trois sondages. Deux secteurs se dessinent : un secteur à l'ouest, sur tout le replat (section I), avec quatre cuvettes plus ou moins riches en mobilier réparties sur deux sondages contigus ; un secteur à l'est, avec une petite aire de combustion circulaire pauvre en mobilier. Le mobilier est constitué presque exclusivement de tessons de céramique, accompagnés de rares silex taillés.

Dans la section I, les cuvettes sont arasées : la couche limoneuse brun gris au sein de laquelle elles ont été creusées a été érodée et redistribuée sur la section II. Cet horizon brun gris n'est préservé que sur un petit périmètre, autour de la structure str3 du sondage 1 : cette structure à l'architecture préservée n'est pas seulement la plus complète, mais aussi la plus riche en mobilier. Il s'agit d'une cuvette parfaitement circulaire, d'un diamètre de 100 cm pour une puissance de 50 cm environ. Les parois (assez abruptes) et le fond (assez plat) sont soulignées par une rubéfaction naturelle (migration d'oxydes au contact d'une zone imperméable). On y relève 121 restes de céramique commune tournée (sigillée, cruche à pâte jaune, fragments de paroi fine, fond de pâte claire, etc.) ou de céramique non tournée (dont quatre coupes, quatre bords à méplat horizontal, trois bords droits, quelques fragments représentant cinq fonds plats dont un avec décor peigné, et diverses panses). Sigillée et parois fines pourraient indiquer un cadre chronologique resserré autour des I^{er} et II^e siècles de notre ère.

Dans la section II, l'arase de la chambre de cuisson d'un four apparaît sous les labours dans le sondage 6. L'ensemble de la chambre a été dégagée, avec à sa base une sole associée (diamètre : 1,10 m). Aucune fosse d'aménagement et/ou de travail n'a été découverte dans l'environnement immédiat du four. Sur le plan chronologique, le lot de tessons qui reposaient





dans la partie supérieure du four, au contact de la sole, comprend trois bords de céramique commune non tournée indiquant sans plus de précision un contexte gallo-romain. Ce mobilier ne renseigne pas plus sur la vocation exacte de ce four : rien n'indique que la structure est destinée à la cuisson des céramiques. Plus loin, le sondage 5 recèle quelques pâtes jaunâtre type Réchin A31, caractérisant un contexte qui ne serait pas antérieur au IIIe siècle.

Cet indice antique, situé à l'extérieur de l'agglomération de Bayonne, n'est donc pas nécessairement synchrone.

Les indices contemporains ne sont pas une surprise puisque le projet immobilier d'Argi Alde reprend le domaine des ducs de Cadaval. On découvre donc en stratigraphie, sur chacune des trois sections, des vestiges plus ou moins récents : l'ancien chemin de Jupiter, un réseau de drains calcaires maçonnés, ainsi que diverses terres cuites du siècle dernier. Localement, les fossés du chemin ont aussi piégé un peu de mobilier antique.

Fourloubey Christophe

- FOURLOUBEY, Ch. Bayonne, Chemin de Jupiter, Prissé Haut. *Bilan scientifique région Aquitaine*, 2008, p. 137-138.

Bayonne - Chemin de Jupiter
Projet «Argi Alde zone 1»





Paléolithique moyen,
Paléolithique supérieur

BAYONNE Chemin de Jupiter Projet « Argi Alde zone 2 »

L'emprise à diagnostiquer d'une superficie de 3900 m² se situe sur les hauteurs de Bayonne, entre le chemin de Jupiter et l'entrée du domaine de Cantegrit, sur les anciens terrains des ducs de Cadaval. Elle occupe un replat marqué par une pente modérée à l'extrémité nord du plateau interfluve entre Nive et Adour, un peu en retrait du promontoire de Cantegrit/Campagne qui domine l'Adour. Le projet immobilier dit « Argi Alde zone 2 » prévoit la construction de trois bâtiments résidentiels collectifs avec un niveau R-1.

On y rencontre une puissante stratigraphie d'âge pléistocène, recouvrant la terrasse alluviale mindélienne des 45 m de la Nive. Ces dépôts superficiels limoneux ont sédimenté des occupations préhistoriques au Basté, à Campagne et à Ibarbide. Ces occupations se matérialisent par une industrie lithique taillée dans un silex qui affleure sur la colline d'Ibarbide.

Le diagnostic consiste en des tranchées longues de 20 m environ. Elles sont disposées en quinconces dans le sens de la pente, et creusées par fines passes horizontales à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage large de 2 m. Trois tranchées (dont une élargie) ont été ouvertes, pour une surface totale diagnostiquée de 166 m², soit 4,2 % de l'emprise du projet.

Le diagnostic est positif pour un des trois sondages. Celui-ci a livré des silex taillés datés du Paléolithique supérieur, bien en place entre 60 et 80 cm de profondeur (niveau 1), mais en quantité assez modeste. Les sondages alentour n'en restituent qu'un bruit de fond. Un peu plus bas, entre 100 et 120 cm de profondeur (niveau 2), quelques rares silex témoignent du passage des Hommes du Paléolithique moyen. La récolte totale se répartit comme suit : neuf vestiges lithiques dans les labours (couche 1b), 28 dans le niveau archéologique 1 (couche 2) et quatre dans le niveau archéologique 2 (couche 3).

Le lot du Paléolithique moyen est couvert d'une patine blanche caractéristique. Les talons sont lisses

inclinés, marqués par l'usage du percuteur dur. La pièce la moins équivoque du lot est un éclat débordant.

Le lot du Paléolithique supérieur n'est généralement pas patiné. Dans un ensemble dominé par le silex local de Bidache, on remarque sept éléments techniques plus importants que les autres : un grattoir double sur lame retouchée, taillé dans un silex à lepidorbitsides du Maestrichtien chalossien ; un nucléus mixte sur éclat, combinant une production lamellaire type « burin transversal » et une production Kombewa ; le support, cortical et épais, est typique des burins transversaux du Badegoulien ; l'objet est aussi un racloir transversal ; un gros bloc de grès quartzite (parallélépipède rectangle aux angles arrondis, 13 kg), parfaitement incongru dans un tel environnement ; un chopper à tranchant retouché et base testée (deux enlèvements) en grès quartzite ; un petit percuteur sur galet de grès jaunâtre, facetté et éolisé ; deux fragments mésiaux de petite lame.

Les quelques éléments recueillis permettent de reconnaître une industrie qui utilise au moins trois matériaux différents (silex local, silex de Chalosse, grès quartzite), qui fait exclusivement appel au percuteur dur pour détacher les éclats, qui produit des lames moyennes et des lamelles de grande dimension.

La comparaison avec l'Aurignacien du Basté est tentante, d'autant que le grattoir peut très bien s'y rattacher. Mais les limons de recouvrement qui contiennent les deux industries ne sont pas les mêmes d'un site à l'autre, et les candidats à l'intérieur du Paléolithique supérieur ne manquent pas. Citons simplement les premiers Solutréens, qui affectionnaient l'association entre silex de Chalosse et métaquartzites, et les Badegouliens, qui produisaient les mêmes burins transversaux et les mêmes grattoirs à bords retouchés.

Fourloubey Christophe





BAYONNE Avenue du Prissé

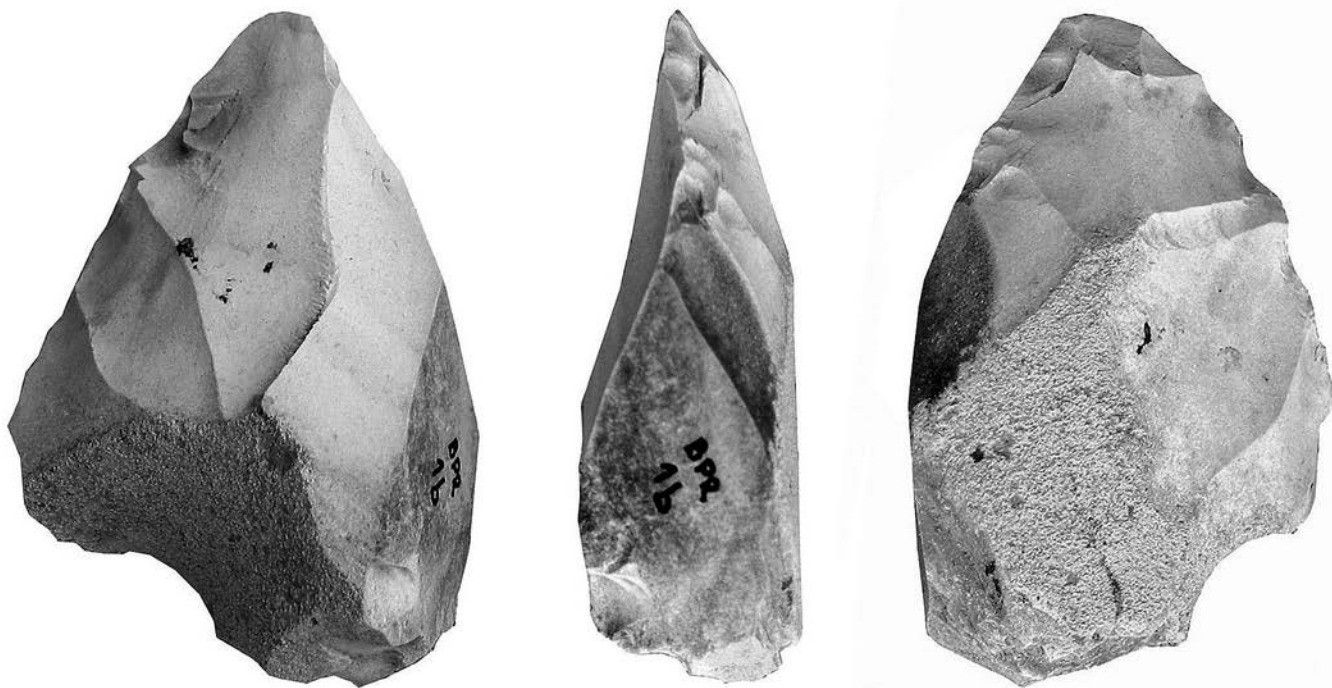
L'office public de l'habitat des Pyrénées-Atlantiques a demandé la réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique préventive sur l'emprise de terrains destinés à accueillir la construction de son futur siège social, sis Avenue du Prissé à Bayonne. Le projet immobilier prévoit la construction d'un immeuble sur sous-sol et de parcs de stationnement. Le creusement d'une plate-forme en R-1 sur le puissant sol pléistocène du plateau interfluve entre l'Adour et la Nive est toujours un risque pour le patrimoine préhistorique : les indices du Paléolithique supérieur et surtout du Paléolithique moyen y sont nombreux, et le site de référence ne se trouve qu'à quelques centaines de mètres du présent projet, dans le lotissement du Basté à Saint-Pierre d'Irube (Chauchat & Thibault 1968). La situation est d'autant plus favorable à une installation préhistorique que le plateau est proche de la colline d'Ibarbide, laquelle voit affleurer les calcaires de Bidache qui livrent en abondance un silex de qualité.

Le diagnostic archéologique a porté sur la totalité de l'emprise du projet, soit 7062 m². Les sondages réalisés ont consisté en neuf tranchées (dont cinq élargies) de module 10 ou 20 m, ouvertes à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage

large de 2 m, et descendues jusqu'à une profondeur comprise entre 3 et 6 m selon les endroits. La surface totale diagnostiquée est de 382 m², soit 5,4 % de l'emprise du projet.

Le résultat du diagnostic est positif : un seul des neuf sondages n'a pas livré de mobilier paléolithique. Ces vestiges sont 85 silex taillés, et sans doute 16 galets plus ou moins usés qui les accompagnaient. L'essentiel (88 vestiges, galets compris) provient du même horizon sédimentaire (couche C3), une structure compacte de limons argileux homogènes brun beige avec de très rares inclusions aléatoires de graviers. Cette couche, qui s'est formée au cours du dernier Pléni-glaciaire, combine des transferts locaux de sédiments, généralement sous la forme de coulées colluviales, et des apports éoliens. Même si ces processus de mise en place sont théoriquement défavorables à la restitution d'une occupation humaine, l'homogénéité pédologique en C3 montre clairement que le sol n'a pas subi d'importants remaniements sédimentaires ; il est donc probable que les artefacts ne sont pas significativement réorganisés.

Le Paléolithique moyen, auquel nous attribuons 86 vestiges, occupe presque toute l'épaisseur de



3 cm





C3. Le niveau d'apparition est très variable : d'abord parce que le sommet de C3 apparaît entre -50 cm de profondeur et 2 m, ensuite parce que la distance entre le sommet de C3 et les premiers vestiges varie de 5 à 40 cm. Quel que soit l'endroit, la puissance de l'ensemble archéologique n'excède pas 35 cm.

Les effectifs en mobilier ne sont pas suffisants pour mettre en évidence des continuités stratigraphiques. On reconnaît *a minima* une juxtaposition plus ou moins horizontale d'unités archéologiques, voire localement une superposition : C3 contient cinq unités archéologiques (UA5, UA5a, UA5b, UA5c et UA5d) qui pourraient représenter soit deux niveaux archéologiques superposés, séparés par 20 cm de terre stérile, soit au moins cinq occupations distinctes sur place, soit le remaniement sporadique d'une seule occupation située un peu en amont. La patine, très variable et indépendante des sous-unités, n'est d'aucun secours. Le diagnostic révèle que cet ensemble archéologique (EA5) est sans doute préservé sur un peu plus de la moitié de l'emprise (environ 4000 m²), sur les marges du replat qui subsiste de part et d'autre du vallon qui naît au centre de l'emprise et se développe vers le nord-ouest.

Les vestiges de l'UA5 et de ses sous-unités peuvent sans trop de risque être rapportés au Moustérien. On remarque un biface de type Basté, mais aux dimensions réduites. Deux autres bifaces aux dimensions plus habituelles rappellent peut-être ceux du Basté, mais leurs caractères sont moins tranchés. L'objet le plus inattendu est un probable hachereau sur éclat, peut-être construit aux dépens d'un nucléus Kombewa de conception Levallois : les bords sont retouchés dans leur partie proximale, et le tranchant distal est lui aussi l'objet d'un ravivage, mais par une large encoche clactonienne. La coexistence de ces différents objets indique habituellement une période tardive du Moustérien (50.000 à 35.000 BP), dans un faciès Vasconien ou Moustérien de Tradition Acheuléenne.

Un petit amas d'une vingtaine d'éclats typiques, associés à un petit percuteur en quartzite, signale une activité de façonnage bifacial ; en outre, la structure peu perturbée de cette concentration trahit soit un niveau d'occupation, soit un lambeau de niveau d'occupation déplacé en masse (la solifluxion ajouterait à la complexité de la mise en place de C3).

Les produits de débitage Levallois pèsent bien sur l'industrie : des fragments de produit prédéterminés au talon facetté, des produits débordants, un nucléus Levallois centripète. Les indices d'un débitage discoïde sont douteux. Les outils retouchés sont totalement absents.

La présence très localisée d'un indice du Paléolithique supérieur (UA4) au sommet de C3 ne présume pas d'un risque de même nature. Le niveau de sol de la couche C3 n'est en effet conservé qu'à cet endroit, avec un dessin extrêmement ondulé par la pénétration de langues de sédiments issues de la couche C2 sus-jacente. C'est dans ce contexte que deux objets non patinés, dont une étroite lame de cintrage au profil courbe, ont été conservés. Ailleurs, C2 tronque C3 et chasse l'UA4, de telle façon que le mobilier moustérien se place relativement plus haut en stratigraphie.

Les UA0, UA1, UA2 et UA3 ne sont représentées chacune que par un ou deux vestiges généralement moustériens, et sont comprises dans les dépôts holocènes.

L'UA6 n'est pas mieux lotie (deux vestiges), mais elle occupe la couche C4 et donc se place sous l'ensemble principal EA5. Il n'existe aucun caractère dans l'industrie qui permette d'en comprendre l'origine chrono-culturelle. Toutefois, l'expertise géologique démontre que C4 et C3 partagent à la fois les mêmes modes de formation, et la même origine chronologique dans le Würm.

Le site de l'Avenue du Prissé propose ainsi un nouvel écho au site du Basté, tout en proposant une stratigraphie plus riche que sur les récentes découvertes du Chemin de Jupiter (Fourloubey, *infra*) et de Prissé Haut (Fourloubey, 2008). En outre, ce nouvel indice s'enrichit d'un marqueur culturel important : le hachereau sur éclat, qui participe à la définition d'un faciès moustérien spécifique de la région, le Vasconien.

Fourloubey Christophe et Sellami Farid

- CHAUCHAT, Cl. ; THIBAUT, Cl. La station de plein air du Basté à Saint-Pierre-d'Irube. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1968, t. 65, p. 293-318.
- FOURLOUBEY, Ch. Bayonne, Chemin de Jupiter, Prissé Haut. *Bilan scientifique région Aquitaine*, 2008, p. 137-138.





Âge du Bronze final
Premier Âge du Fer

BAYONNE

ZAC du Séqué, Loustaounaou

Un projet de ZAC est à l'origine du diagnostic puis de la fouille du site de Loustaounaou, ZAC du Séqué.

Le site repose sur un plateau de la bordure septentrionale du lit actuel de l'Adour où il s'inscrit dans l'amorce d'un thalweg comblé d'accumulations successives de colluvions. Le diagnostic (Marembert, 2007) avait révélé là les témoins d'une occupation assez peu marquée : une fosse dépotoir et une structure de combustion associées à un mobilier céramique du Bronze final IIIb. L'intérêt régional de cette attribution chronologique en association avec un site de plein air, encore inédite dans le bassin de l'Adour, a contribué à la mise en place d'une fouille en vue d'établir notamment un corpus mobilier. Les conditions d'enfouissement des vestiges semblaient par ailleurs favorables à leur conservation.

Après un décapage mécanique sur une superficie de 1600 m² jusqu'au sommet des structures archéologiques, un carroyage a été mis en place en vue d'un relevé altimétrique des artefacts lithiques ou céramiques.

Ce locus n'a livré qu'une dizaine d'aménagements en creux dans un contexte colluvié incorporant petits fragments de poterie et pièces lithiques. Seulement cinq de ces structures, interprétées comme trois fosses

et deux trous de poteau, ont pu être rattachées à la Protohistoire, confirmant ainsi l'hypothèse d'un site ponctuel. Les autres aménagements correspondaient à des fossés d'époque moderne ou contemporaine.

Des datations radiocarbone par Ams ont été réalisées en vue de préciser l'intervalle de temps écoulé entre les apports colluviaux anthropisés et les aménagements qui s'y inscrivent. L'Us 1017 - niveau anthropisé de colluvions accueillant les aménagements protohistoriques - a ainsi été datée de la fin du Bronze moyen ou du début du Bronze final, soulignant en amont le démantèlement par érosion d'un site de cette période. Dans ce contexte sédimentaire, une fosse a reçu une datation l'intégrant au Bronze Final, mais une autre a été attribuée au Premier Âge du Fer, ce qui aboutit à une fourchette chronologique de 600 à 900 ans entre les vestiges incorporés dans l'encaissant et les structures archéologiques qui s'y insèrent. L'établissement, en cours, d'un corpus du mobilier sera évidemment soumis à cette réserve.

Gineste Marie-Christine

- MAREMBERT, F. Bayonne, ZAC du Séqué, Loustaounaou. *Bilan scientifique région Aquitaine*, 2007, p. 182-183.

Haut-Empire

GUÉTHARY

Ancien jardin du chef de gare

Unique établissement à salaisons de poisson connu en Aquitaine romaine, la structure se situe face à la gare, au bord du chemin des falaises et en surplomb du port de pêche. En 1984, M. Chansac, ancien chef de gare, a mis au jour de la céramique qui a aidé J.-L. Tobie à identifier des bassins à salaisons antiques. Par la suite, la découverte d'une épitaphe funéraire en 1988 a renforcé l'intérêt porté au site. La reprise des fouilles en 2009 a permis d'étudier minutieusement les bassins et de vérifier leur chronologie.

La structure mesure environ 8,80 m sur 3,60 m. Fortement arasée, elle n'est pas conservée à sa hauteur originelle (hauteur max. 0,95 m). Sept bassins se dessinent au sein de cette maçonnerie : trois sont conservés sur toute leur surface et sont de tailles identiques (2,60 m sur 2,20 m) ; quatre autres sont détruits presque intégralement.

■ Une technique de construction singulière

La mise en œuvre de la maçonnerie a nécessité la mise en place d'un coffrage sur toute la hauteur du mur, avec poteaux et étais de support des banches extérieures. Il a été disposé d'une seule pièce sur tout le périmètre de la construction. Une fois mis en place, le blocage, formé d'éclats de flysch de tailles régulières liés par un mortier de chaux, a été placé à l'intérieur par couches successives. En suivant, le fond des bassins a été constitué par un blocage maintenu par les murs existants. Seules trois couches de revêtements étanches ont été apposées sur les parois verticales de la maçonnerie et à ses bases, sous forme de bourrelets d'étanchéité.

Aucun site de même fonction sur le littoral atlantique ne présente une technique analogue. L'utilisation d'un coffrage peut s'expliquer par les matières premières à





disposition, car le flysch à silex, pierre locale, ne se taille pas.

■ Une installation julio-claudienne

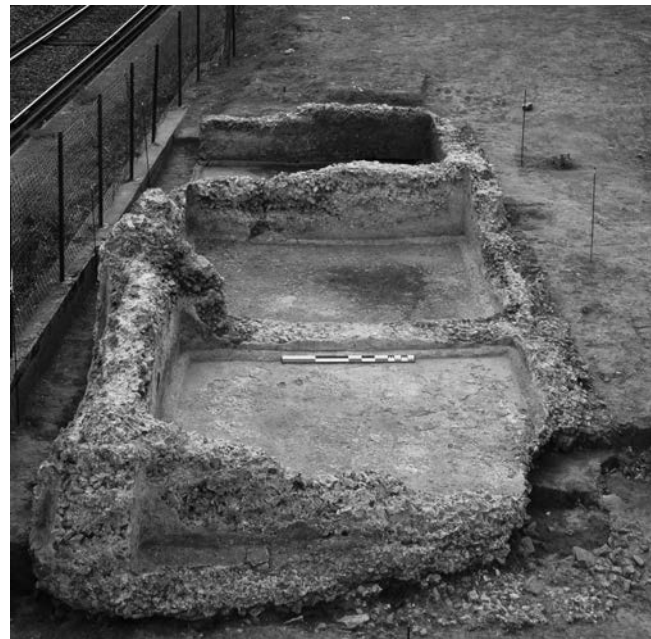
La fouille du bassin 8, ultime structure conservant une stratigraphie, a permis de vérifier la chronologie. L'étude céramologique a corroboré un abandon dès 40-60 ap. J.-C. L'installation a pu s'opérer dès la pacification de la zone entre 30 et 20 av. J.-C. Ainsi la durée d'utilisation des bassins est relativement courte, car elle aurait duré au maximum de 20 av. J.-C. à 60 ap. J.-C. La raison de cet abandon, au moment où ces productions sont en pleine expansion, peut être multiple. La concurrence des établissements hispaniques, qui se développent sous le règne de Claude, est une première piste.

■ Quelle(s) production(s) ?

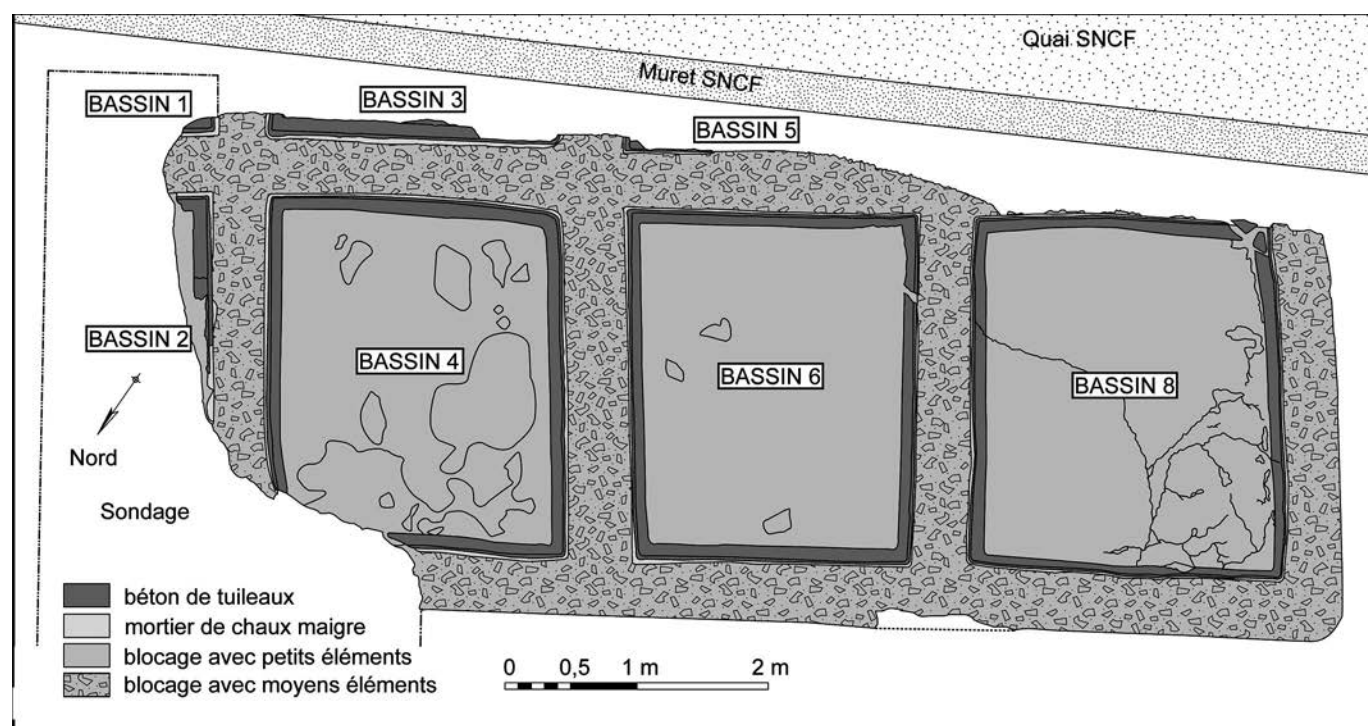
Ce type de structure est couramment utilisé pour produire des sauces et/ou salaisons de poisson, très prisées à l'époque antique. Guéthary présente des avantages pour approvisionner en matières premières ces bassins (sel, poissons). Mais les prélèvements effectués au fond du bassin n'ont livré aucun reste d'ichtyofaune. Il est donc impossible de définir le type de production. De même, aucun contenant n'a été identifié. Par conséquent, les circuits commerciaux ne peuvent être reconnus pour cet établissement.

Ainsi, le caractère inédit des bassins de Guéthary se perçoit dans divers domaines et en fait un site indispensable pour cerner une part de l'économie de l'Aquitaine romaine.

Ephrem Brice



Guéthary - Ancien jardin du chef de gare.
Ci-dessus : Vue d'ensemble des vestiges et de leur position par rapport à la voie ferrée.
Ci-dessous : Plan de la structure.





Gallo-romain

LALONQUETTE

Villa gallo-romaine

L'aménagement d'un chemin d'accès à la parcelle d'assiette de la villa gallo-romaine de Lalonquette a conduit au déplacement et à l'épandage de quelques m³ de terres et de matériaux correspondant à des déblais des fouilles menées par Lauffray dans les années 1960, qui avaient été accumulés le long de la berge du Gabas. A la demande du service régional

de l'archéologie, une prospection électromagnétique a été entreprise afin de récolter le mobilier métallique pouvant subsister dans ces déblais.

Cette intervention a permis la récolte d'une monnaie et de quelques fragments métalliques dont la détermination est en cours.

Lasserre Thierry

Âge du Fer,
Gallo-romain

LANTABAT

Enceinte de Gazteluzahar

Au cours de ces dernières années, l'association EuskoArkeologia a réalisé le lever topographique de l'enceinte à parapets de Gazteluzahar, en Basse Navarre. À cheval sur les communes de Lantabat et de Larceveau-Arros-Cibits, le site occupe une culmination de la ligne de crête qui sépare la dépression de Larceveau, parcourue par la Bidouze, de la vallée de Lantabat.

Parmi les nombreuses autres enceintes inventoriées dans les années 1970 par le Général Gaudeul en Pays Basque nord, celle de Gazteluzahar avait fait l'objet de sa part d'une attention particulière compte tenu de la relative complexité des aménagements. Lors de travaux routiers pour la construction et la desserte d'un relais hertzien, des tessons des II^e et I^{er} siècles avant J.-C., et d'autres du III^e et IV^e siècles après J.-C. avaient été découverts par Jean-Luc Tobie.

Le lever topographique avait pour objectif d'obtenir un modèle numérique de terrain géoréférencé (Lambert III) et susceptible de recevoir un traitement en courbes de niveau de 0,25 m d'équidistance, l'association EuskoArkeologia disposant des compétences et du matériel nécessaire (théodolite/tachéomètre ou « station » Leica TCR 307). La méthode employée, classique, consistant à relever toutes les lignes de ruptures de pente (ou lignes de force), puis à enrichir le tout d'un semis de points, permet un rendu comparable aux levés aériens, mais nécessite bien sûr un travail beaucoup plus important.

Le secteur relevé sur la crête englobe tous les parapets du site, à l'exception de deux affleurements de strates, interprétés comme des lignes défensives par le Général Gaudeul, mais situés beaucoup plus au nord dans le replat annonçant le col de Linduñe.

À l'autre extrémité, des mouvements de terre en butte et fossé barrant ostensiblement la crête en contrebas de la culmination fortifiée, marquent la limite

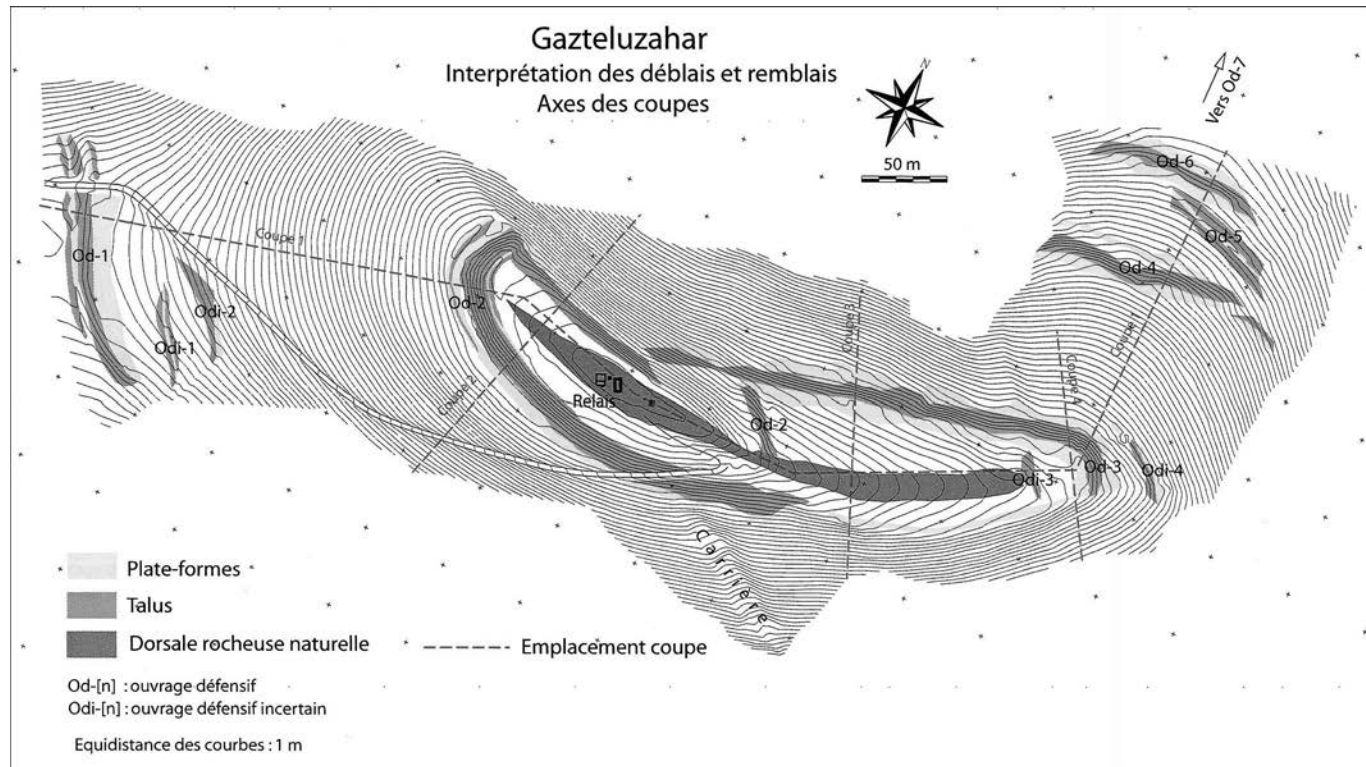
sud-ouest du lever. Celui-ci s'étend sur une superficie de près de quatorze hectares, débordant sur les raides pentes naturelles nord et sud, où parfois les escarpements disparaissent, afin d'asseoir le contexte. Attribuer une surface au site demeure en revanche une tentative hasardeuse car sujette à l'interprétation de ses limites : grossièrement, on peut le résumer à une série de travaux préliminaires répartis dans les pentes relativement faibles de la ligne de crête (une seule rangée de travaux dans la partie sud-ouest, de deux à trois, voire cinq selon le Général Gaudeul dans la partie nord) annonçant un parapet principal ceinturant presque intégralement la zone sommitale oblongue et relativement plate. Cette zone peut être subdivisée en deux secteurs étagés de 11000 m² pour l'oriental et 6500 m² pour l'occidental, séparés par un ultime parapet.

Si ce premier travail ne permet pas de connaître la structure des aménagements, (il semble cependant que certains parapets bien conservés aient été armés par des dalles de flysch issus d'une carrière se trouvant à l'amorce du versant sud) il en révèle au moins objectivement son organisation et ses caractéristiques géométriques en trois dimensions. Le rendu est en outre suffisamment fin pour l'interprétation des mouvements de terre, remblais et déblais, qui ont été nécessaires à la genèse de ces ouvrages défensifs, malgré leur dégradation naturelle.

Les données ainsi recueillies constitueraient une bonne base pour l'étude de l'implantation de sondages archéologiques afin de dater ces vestiges qui ont pu connaître plusieurs époques d'occupation ou d'utilisation, et placer ainsi un nouveau jalon dans l'étude de ce type de structures en Pays Basque nord.

Parent Gilles





Bas Empire,
Haut Moyen Âge

LARUNS Estive d'Anéou

Entre 1998 et 2002, le Parc national des Pyrénées, en collaboration avec les services régionaux de l'archéologie d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, s'était engagé dans la réalisation d'un inventaire du patrimoine pastoral archéologique de son territoire dans une perspective de connaissance, de protection et de valorisation. Après une première phase d'étude documentaire et de prospections sur une zone test, le Val d'Azun, l'année 2004 a permis d'initier un programme plus large, intégrant archéologie pastorale, archéologie minière et études paléoenvironnementales sur différentes zones-ateliers (Ossau, Aspe, Azun). Deux campagnes préliminaires, en 2004 et 2005, ont abouti en 2006 à la mise en place d'un projet collectif de recherche intitulé « Dynamiques sociales, spatiales et environnementales dans les Pyrénées centrales » (SRA Aquitaine) est dirigé par Ch. Rendu et D. Galop. En juillet 2007 a été achevée la phase de diagnostic et c'est en 2009 qu'on a commencé les premières fouilles extensives dont les résultats seront exposés

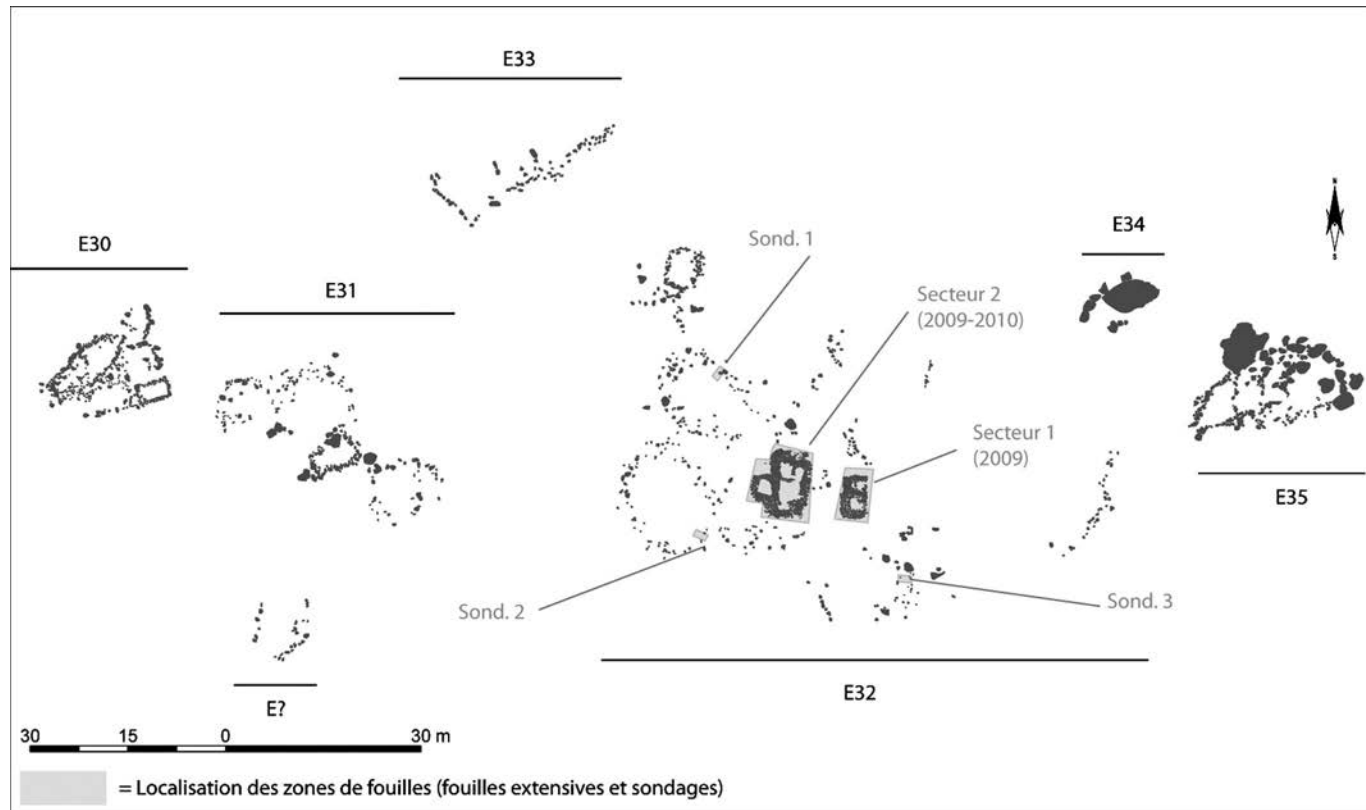
ici. Le choix a été fait de s'axer sur l'entité 23 déjà approché par un sondage à visée chrono-typologique en 2006.

■ A l'échelle du site

La vision de surface de la zone fouillée donnait à voir une polarisation de l'espace entre deux secteurs, l'un à enclos (à l'ouest) et un groupe de cabanes/bâiments (à l'est). Cette zone d'habitat étant elle-même divisée en deux sous-ensembles : un composé de trois bâtiments accolés les uns aux autres (secteur 2) et un structuré autour de deux constructions (secteur 1). Après la fouille, la perception en est bien différente. Les trois bâtiments accolés sont en fait un grand bâtiment d'environ 70 m², voisinant à cinq mètres à l'est avec une construction quadrangulaire (str. 86) à laquelle vient se superposer ultérieurement un nouveau bâtiment (str. 87 – secteur 1).

Ces fouilles extensives ont confirmé le caractère anthropique des composantes de l'E 32. Cette entité





Laruns - Estive d'Anéou

est cependant, d'un point de vue chronologique, plus hétérogène que ce que laissent entrevoir les sondages effectués en 2006. Néanmoins, l'essentiel de l'occupation se concentre entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge.

Les observations faites durant la fouille, que ce soit dans le secteur 1 ou le secteur 2, permettent de voir des reprises et des réaménagements durant la phase d'occupation : différences de niveaux de la base du mur ouest et construction postérieure d'un mur de refend dans le secteur 2 ; possibles reprises des murs, présence de deux foyers successifs, peut être recharge en galet d'un sol et installation d'une banquette dans le secteur 1. Ces différentes reprises ne sont pas datables individuellement. Elles permettent cependant d'envisager une continuité de l'occupation et de possibles évolutions fonctionnelles de ces bâtiments.

Dans le secteur 2, la présence d'éléments de vaisselle, de faune, d'une monnaie et d'un instrument de à vent en os oriente l'interprétation vers une occupation domestique malgré l'absence de foyer avéré pour l'instant. Pour le secteur 1, la présence d'une banquette et de deux foyers successifs tend à indiquer une vocation domestique et/ou d'activité spécialisée. La quasi absence de matériel archéologique contraste avec le secteur 2. Si les dates à venir confirment la contemporanéité de ces deux secteurs, cette différence pourrait suggérer une complémentarité des deux ensembles.

D'un point de vue architectural, les deux secteurs présentent des parallèles. Les constructions fouillées ont été installées sur une légère butte d'axe ouest-est. Elles sont parallèles et ont été bâties perpendiculairement à la pente. Le décaissement amont est plus important dans le secteur 2 où il a permis une meilleure conservation du mur ouest. Pour le secteur 1, ce décaissement est très faible en raison d'un adoucissement de la pente à son emplacement.

Dans les deux cas, les murs sont hétérogènes et ce caractère n'est vraisemblablement pas lié à des différences de chronologies, mais plutôt à des différences structurelles. Si les murs amonts (ouest) sont dans les deux cas constitués de dalles de calcaire superposées, les autres murs sont, pour les mieux conservés, à double parement de gros blocs avec un emploi majoritaire de grès.

Alors que le secteur 2 ne présente aucun indice de réoccupation tardive, la structure 86 du secteur 1 a probablement été en grande partie épierrée pour la construction d'une cabane sans doute bien postérieure. Cet épierrage a probablement également touché les vestiges du secteur 2. Cette structure relativement récente (str. 87) se distingue de l'occupation de la structure 86 par le caractère beaucoup plus fruste de la construction (pas de blocage interne à l'appareil des murs, pierres empilées, boutisses très rares et effondrement des murs sur eux-mêmes) et une anthropisation moindre du sol d'occupation. Il y a en





outre une absence totale de mobilier. La présence d'un placard situé dans l'angle nord-ouest renvoie à des structures observées en prospection dans le secteur de Tourmount et dans le secteur de Hount de Mahourat. Dans ces deux cas, il s'agit de structures modernes. Le fer à cheval retrouvé sous la base de l'un des murs pourrait, en première approche, dater du XIII^e siècle. On ne peut donc inscrire pour l'instant cette occupation que dans une fourchette large de la fin du Moyen Âge à l'Époque Moderne.

■ A l'échelle de l'estive et plus largement

On avait, avant la fouille, rapproché ce site de celui de Tourmount en raison de leurs datations similaires (faites d'après sondage), de leur structuration (plusieurs vastes enclos accolés, habitat complexe) et de leur étendue. D'après les données de surface, néanmoins, l'E 32 pouvait correspondre à une série de petits habitats groupés ce qui la distinguait de l'E 149 de Tourmount. La fouille en ayant révélé un seul grand bâtiment de 70 m² marqué par des murs de refend internes rapproche beaucoup plus nettement les deux sites.

L'E 32 et l'E 149 apparaissent donc comme deux centres *a priori* contemporains ayant polarisé la gestion de l'estive d'Anéou. Au regard de l'ensemble des structures inventoriées, elles constituent les plus grands centres toutes périodes confondues.

L'E 32 est exceptionnelle par la qualité du matériel mis au jour (par rapport aux structures pastorales de haute montagne en général). La monnaie, la perle, la céramique relativement abondante pour un site d'altitude, l'instrument à vent en os contrastent fortement avec l'absence de mobilier des structures modernes (str. 87 et plus largement l'ensemble des structures sondées comme la structure 101).

L'ensemble de ces caractères, taille des bâtiments, nombre et superficie des enclos, complexité du site, qualité du mobilier, évoquent une économie pastorale fortement structurée. Il est pour l'instant impossible de se prononcer sur le cadre de cette exploitation qui peut ressortir soit à des pratiques collectives dans le cadre de communautés rurales fortes et organisées, soit à des infrastructures de type « grand domaine ». Plus largement, cela pose la question des liens entre ces sites d'altitude, les espaces intermédiaires de la vallée d'Ossau et les aires du piémont aux environs de Pau.

La fouille du secteur 2 n'ayant pu être menée jusqu'à son terme, devrait être poursuivie en 2010. La prochaine campagne devrait également permettre la fouille de la structure 82 directement attenante au secteur 2 et à la réalisation de sondages à visée chronologique dans les enclos de l'entité 32.

Calastrenc Carine, Rendu Christine

Gallo-romain

LESCAR 15 bis rue du Bialé

C'est à la faveur d'un projet de construction d'une maison d'habitation qu'un diagnostic archéologique a été réalisé au 15 bis rue du Bialé en contrebas de la terrasse qui supporte la ville haute, et en marge du quartier du Bialé. L'expertise archéologique révèle une densité importante de vestiges d'une occupation urbaine à l'époque gallo-romaine, comme pouvaient le suggérer les découvertes des travaux de Fr. Réchin sur le lotissement immédiatement voisin de la Côte Piteu (fouilles Réchin 1995). L'emprise de 1425 m² a été sondée sous la forme de trois sondages représentant 9 % environ de la surface.

Les découvertes principales sont d'époque gallo-romaine avérée et forment entre elles un tissu homogène et structuré, associant les éléments urbains caractéristiques que sont voirie, habitat et réseaux hydrauliques. Les éléments de voirie identifiés tendent à démontrer l'existence d'un point de rencontre presque perpendiculaire de deux axes de chaussée. Au nord de l'angle formé par ces voiries se déploie un bâtiment aux murs de facture soignée.

L'hydraulique est omniprésente ici et la part des choses entre évacuation et alimentation devra être faite à la fouille pour rapprocher et préciser entre elles les connaissances acquises lors des fouilles de ce secteur de la ville basse :

- au nord-ouest avec les fouilles du lotissement de la Côte Piteu ;
- au sud avec toutes les opérations du quartier du Vialèr et de l'Adapei (cf. synthèse Réchin, 2008) ;
- les conduites en bois d'eau douce de la rue du Bialé observées lors de la surveillance des travaux d'enfouissement de réseaux (Wozny, 2007) ;
- les découvertes très récentes du Foyer du Bialé (Roudier, 2008)
- et il faut ajouter à cela la découverte importante de ce " canal public " mis au jour lors des travaux de surveillance de la rue des Frères Rieupeyrou (fouilles Gangloff 2001 :Gangloff, 2008).

Il est relativement rare à Lescar de pouvoir fouiller dans ces secteurs peu perturbés, secteurs où se rencontrent encore conservés les vestiges des





occupations romaines les plus tardives. Au 15 bis de la rue du Bialé, la stratigraphie antique est intègre. Cela est suffisamment rare pour insister là-dessus même si les fouilles du secteur de la Côte Piteu présentent ces deux grands états.

Des structures en creux perçues dans le sondage profond n°1 perforent les argiles jaunes posées sur les graves alluviales. Ces vestiges sont les témoins d'une occupation plus légère sur poteaux, contemporaine des premiers états de construction en dur ou antérieure.

L'abondance de céramique dans le caniveau (Ier-IIe siècle) et la présence de monnaies et mobilier céramique tardifs renforcent le caractère dense et intègre des différentes occupations antiques repérées. La présence de deux objets particuliers en bronze n'est pas anodine. Un support de vase situle indique la présence de vaisselle métallique et signe la luxuriance de ces grandes *domus*. Une applique de harnais de grande taille valide la circulation " routièrè " sur le secteur.

Au final, l'occupation antique aperçue au 15 bis rue du Bialé se compose d'une partie résidentielle romaine à la croisée de deux chemins et au sud d'une limite fossilisée aujourd'hui dans le parcellaire par un fossé-ruisseau à ciel ouvert. Au moins un bâtiment aux sols soignés est à associer à un système hydraulique dense si ce n'est complexe qu'il reste à déterminer dans le détail dans la nature et la fonction.

Ces détections nouvelles renseignent sur l'occupation des sols de la ville romaine de Lesear et participent à une meilleure connaissance du tissu urbain. La multiplication des observations réalisées depuis les années 1990 et 2000 à la faveur d'opérations légères ou lourdes fait avancer la recherche à grands pas et améliore sans cesse et dans le détail notre vision de ce secteur de Beneharnum. Le 15 bis rue du Bialé est un des éléments importants du puzzle. Son étude devrait permettre de faire la jonction entre les grandes parties nord et sud de la rue du Bialé.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Wozny Luc (Inrap)

- GANGLOFF, N. Une coupe archéologique dans le tissu urbain de Lesear-Beneharnum : le suivi archéologique des travaux de la rue des Frères Rieupeyrous. In : Réchin F., Barraud D. (dir.) : Lesear-Beneharnum. Ville antique entre Pyrénées et Aquitaine. Actes du colloque de Lesear (janvier 2005). *Archéologie des Pyrénées occidentales et des landes*, 2008, hors série n°3, p. 91-110.
- RECHIN, F. Le paysage urbain de Lesear-Beneharnum durant l'Antiquité. In : Réchin F., Barraud D. (dir.) : Lesear-Beneharnum. Ville antique entre Pyrénées et Aquitaine. Actes du colloque de Lesear (janvier 2005). *Archéologie des Pyrénées occidentales et des landes*, 2008, hors série n°3, p. 121-190.
- ROUDIER, M. Lesear - Foyer du Bialé. *Bilan scientifique région Aquitaine* 2008, p. 140-143.
- WOZNY, L. Lesear - Rue du Bialé. *Bilan scientifique région Aquitaine* 2007, p. 187-190.

Gallo-romain

LESCAR 15 bis rue du Bialé

Préalablement à la construction d'une maison individuelle et suite à un diagnostic positif (Wozny, supra), une fouille archéologique préventive a été menée. Situé en pied de coteau, le terrain se trouve dans la rue du Bialé, une zone archéologiquement sensible, qui a pu constituer le centre de l'agglomération de Beneharnum durant le Haut Empire.

Si les recherches n'ont pas révélé une fréquentation humaine avant la création de la cité antique, un élément du paysage de cette époque est apparu sous la forme d'une zone humide asséchée. Il faut attendre le début du Ier siècle de notre ère pour voir les premières traces d'activités anthropiques et d'urbanisme de la ville. Cela se traduit par la création d'un axe de voirie nord-ouest/sud-est, connu depuis 1995 (fouilles de F. Réchin à la côte Piteu). L'utilisation de cette voie se prolonge durant toute l'Antiquité (entre le Ier et le IVe siècle de notre ère), sans changement de son axe, mais avec plusieurs recharges de sa bande de roulement.

Au nord de la voie, en lien avec son premier état, deux aménagements en bois ont été partiellement dégagés. Le premier est un « caniveau » parallèle à la voie, délimité par d'épaisses planches de bois. Il se caractérise par un léger pendage d'est en ouest et un rétrécissement de sa largeur selon la même orientation. La seconde structure se compose de deux alignements de pieux, liés par du clayonnage. Elle présente un axe est/ouest, décalé par rapport à celui du « caniveau », bien que marqué par une pente identique. Le mobilier issu des niveaux associés à ces structures fournit une datation autour du changement d'ère alors que celui provenant de leur comblement indique un abandon entre le Ier et le IIe siècle de notre ère.

Succédant à ces deux aménagements, deux édifices construits entre le IIe et le IIIe siècle de notre ère, et dont il ne reste plus que les fondations en galets et mortier, ont été mis au jour. Le premier présente un plan partiel avec des maçonneries imposantes et





une superficie supérieure à 200 m². A 2 m à l'est de ce dernier, toujours du côté nord de la voie, un petit bâtiment carré, de presque 30 m² de surface, a été dégagé. Actuellement, la fonction des deux bâtiments nous est inconnue et aucun contact entre les deux édifices n'a pu être observé. Leur abandon se fait pourtant de manière synchrone, dans le courant du I^{er} siècle de notre ère.

Du côté sud de la voie, deux bâtiments sont apparus. Ils sont séparés par un espace qui peut faire office de venelle. Tous les deux présentent des maçonneries en moellons de flysch liés à la terre. Le bâtiment occidental est formé d'une pièce rectangulaire d'axe nord/sud. Le second bâtiment, à l'est, affiche un plan à trois pièces : deux parallèles axées est/ouest, et une perpendiculaire d'axe nord/sud. Si leur date de construction correspond à celle de la voie (milieu du I^{er} siècle de notre ère), leur abandon paraît précoce par rapport à celui du bâtiment nord. Il semble intervenir entre la fin du II^e et le début du III^e siècle de notre ère.

Ces découvertes mettent en avant deux pistes de réflexion sur l'histoire et l'urbanisme de Lescar au cours de deux périodes différentes. Tout d'abord, avec les deux constructions en bois datées du changement d'ère, se pose la question de l'aménagement du pied du coteau et de la fonction de ces structures. Le rétrécissement progressif du « caniveau » laisse entendre un besoin d'accélérer le débit de l'eau. Mais pour quelle raison ?

L'autre point révélé par la fouille est l'existence d'un bâtiment de très grande surface (au moins 250 m²) et aux maçonneries imposantes, pour lequel nous n'avons aucune équivalence connue aux II^e–III^e siècles pour Beneharnum (à l'exception de la villa Saint-Michel, à l'est de la ville et d'une surface supérieure à 3000 m²).

La situation de cet édifice (qui se poursuit sous les parcelles attenantes au nord et à l'ouest) le long d'une voie et en bordure extérieure de la ville antique met en avant la question du développement et de la fonction de ce quartier à une époque où Beneharnum devient capitale de cité.

Roudier Mathieu



Lescar - 15 bis rue du Bialé.





LESCAR Échangeur A64

La création future d'un échangeur sur l'autoroute A64, au nord de la commune de Lescar a enclenché une procédure de diagnostic archéologique. Deux zones ont été délimitées, le projet se développant au sud de l'autoroute, avec une première bretelle et une gare de péage, comme au nord, avec une deuxième bretelle.

La localisation d'un tumulus dans l'emprise sud du projet et de plusieurs autres sites de même nature aux abords immédiats, au nord comme au sud, nécessitait une intervention pour estimer notamment son état de conservation, et vérifier la présence éventuelle d'implantations entre eux. Les résultats obtenus à l'issue de ce diagnostic sont contrastés. Si quatre indices de sites ont été délimités, complétés par quelques sondages livrant des artefacts isolés, ils s'avèrent pauvres quant à la quantité de mobiliers rassemblés, qui plus est très dégradés.

Le premier indice de site ne concerne qu'une seule tranchée, où fut extraite une dizaine de pièces lithiques, attribuables au Paléolithique moyen. L'intérêt principal de la série tient aux matériaux utilisés, avec un débitage sur silex largement majoritaire qui s'oppose à l'omniprésence du quartzite dans les indices contemporains caractérisés lors des travaux autoroutiers de l'A65.

Le second indice est délimité autour du tumulus qui, bien que très arasé, a pu être retrouvé et sondé. Son état de conservation est satisfaisant car, hormis les structures négatives envisagées et confirmées, un aménagement central en galets n'a pas été entièrement détruit par les labours intensifs. Il s'agit d'un pavage de plan géométrique – ovalaire –, type de structure déjà bien identifié dans nombre de tumulus sud-aquitains. Sa fouille sommaire n'a pas permis de collecter du mobilier. La tranchée en croix réalisée nous a permis de confirmer la présence d'une structure fossoyée concentrique retrouvée au nord et au sud. Son absence à l'est et à l'ouest suggère un tracé discontinu.

Le troisième indice présente les caractéristiques les plus diffuses. Quelques fragments de céramique domestique de stockage datés de la protohistoire ancienne (Néolithique final au Bronze moyen) côtoyaient une fosse (silo ?), un trou de poteau et

une structure à galet un peu plus éloignée. Dans une tranchée adjacente, deux anomalies sédimentaires, malgré des bords nettement incisés dans l'encaissant, restent sujets à caution. L'ensemble, sous réserve de la contemporanéité des éléments, évoque plus une occupation fugace qu'une véritable installation domestique, un habitat par exemple. Elle pourrait être mise en relation avec la présence 200 m au nord d'une vaste zone humide.

Le dernier indice concerne la mise au jour de la base des fondations d'un bâtiment quadrangulaire reporté par ailleurs sur le cadastre napoléonien et déjà détruit sur les clichés aériens de la fin des années 1960. Cette grange, à vocation agricole ou liée à l'élevage, a donc été démantelée au milieu du XXe siècle.

Ce diagnostic a surtout le mérite de nous permettre d'aborder les données environnementales et paléo-topographiques. Si la qualité des indices archéologiques est à relativiser, ils s'inscrivent respectivement dans toutes les grandes phases des dynamiques sédimentaires et permettent de les dater.

Sur une terrasse alluviale quaternaire aux profils très irréguliers, les dépôts de limons éoliens s'organisent en trois paléosols minimum. C'est le plus récent qui livre l'industrie lithique. Une régularisation générale et un réseau hydrographique localement très actif participent ensuite à la mise en place d'une topographie très segmentée, avec la juxtaposition de zones sèches et humides à fort contraste altimétrique. Tous les indices convergent pour prouver que cette discontinuité topographique perdure jusqu'au XIXe siècle, le cadastre précisant l'étendue parfois importante de ces zones humides. C'est dans l'échangeur nord que les données archéologiques et cartographiques se superposent pour confirmer le fonctionnement, l'étendue et la profondeur (jusqu'à deux mètres) de ces dynamiques hydriques.

A la lecture de ces résultats, une analyse plus nuancée doit être portée sur les critères d'implantation humaine des deux grandes périodes reconnues à ce jour pour cette zone du Pont Long, à savoir la protohistoire et l'antiquité.

Marembert Fabrice





Âge du Fer

MOMAS Carrière du Bois

Le secteur diagnostiqué se situe dans la plaine alluviale du Pont Long, près de 200 m à l'est du ruisseau du Bruscos, à l'endroit de sa confluence avec l'Aygue Longue. Tous les sondages ouverts sur la courbe de niveau correspondant à l'altitude de 158 et 159 m montrent des horizons sédimentaires très homogènes. Une accumulation épaisse de limons pléistocènes se développe sur 1,80 m de puissance en moyenne, sur la terrasse alluviale ancienne. Des réseaux de fente ou sols polygonaux apparaissent nettement à partir de 80 cm de profondeur.

Au-dessus, il s'agit encore de limons pléistocènes mais ils sont fortement bioturbés, ce qui leur confère une couleur sombre et un aspect pulvérulent. Enfin, la semelle de labours, de quelques 25 cm, complète cette séquence.

Les sources bibliographiques et les enregistrements de la base de données Patriarche positionnaient quatre tumuli sur la commune de Momas, dont deux dans un rayon de deux cent mètres autour du projet de la carrière. Or les remembrements ont depuis modifié considérablement le paysage et rendent d'autant plus difficile le repositionnement informatique des données papiers. Aussi, la marge d'erreur pour la localisation de certains sites peut être grande.

Le premier semble devoir être identifié comme le tumulus 1 de la Lanne inventorié par Jacques Seigne (Seigne, 1972). Ce tertre, remis au jour lors des diagnostics préalables à la construction de l'autoroute A65 par F. Marembert, a fait l'objet d'une fouille dirigée par J.-F. Chopin (Chopin, infra).

Le deuxième tumulus, situé dans le champ voisin, plus proche, est vraisemblablement le tumulus 2 de la Lanne, répertorié par Seigne, qui le décrit comme d'un diamètre de 20 à 25 mètres, complètement arasé au niveau du sol.

Au moment de notre diagnostic, le champ venait d'être replanté en maïs, ce qui a permis d'observer une zone circulaire de 20 à 25 mètres de diamètre d'affleurement de gros galets. Le tertre forme encore un monticule de 20 cm de haut environ. La présence d'une structure excavée et de quelques tessons de l'Âge du Fer ramassés en surface en extrême limite du projet, ainsi que le grand nombre de galets retrouvés dans les labours récents peuvent indiquer la présence d'un tertre dans un rayon d'une centaine de mètres.

Béague Nadine

- SEIGNE, J. Sauvetage de tumulus en Béarn, *Archéologia*, 1972, p. 27-35, 13 fig.

OLORON-SAINTE-MARIE Quartier Légugnon 281, rue du Château abbatial

La parcelle AB-7 située au nord de l'ancienne abbaye laïque dans le quartier dit de Légugnon en périphérie nord-ouest d'Oloron Sainte-Marie a fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalablement à la construction d'une maison individuelle. Cette intervention n'a pas révélé de vestige archéologique susceptible de nous renseigner sur les origines et le développement de cet établissement médiéval. Les autres sources témoignant de structures thermales

antiques et d'un gué sur le gave d'Oloron dans le secteur n'ont pu non plus être confirmés.

La seule structure relevée correspond à un sol de galet aménagé à une période relativement récente (XIXe-XXe siècles) et se rattache au fonctionnement de la ferme occupant la parcelle.

Scuiller Christian



OLORON-SAINTE-MARIE

1, rue A. Peyré

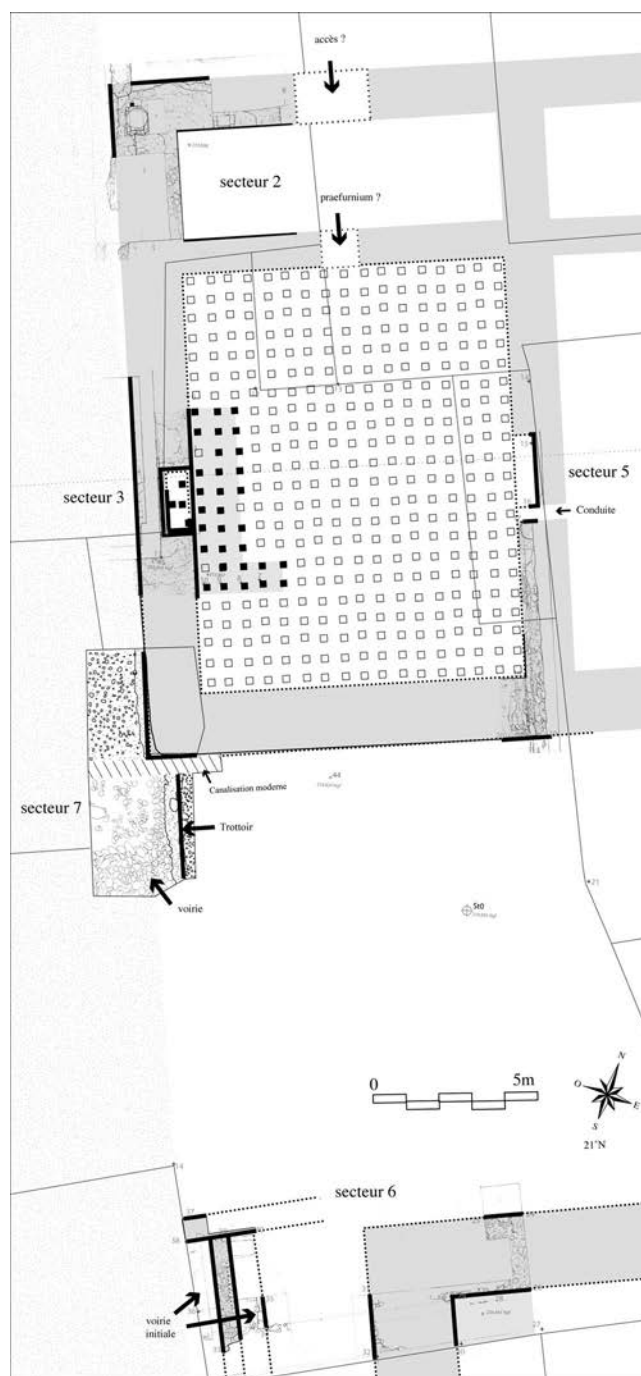
Découverte des thermes publics d'Iluro

Les équipements publics sont généralement considérés comme un marqueur assez fiable du niveau de développement urbain et de ses variabilités chronologiques et spatiales. Pour l'heure, il faut admettre qu'à cet aune, les agglomérations du piémont occidental des Pyrénées renvoient, à quelques exceptions près, une image bien médiocre. recensements effectués pour le colloque *Aquitania*, tenu en 1990, n'ont en effet guère été modifiés par de nouvelles découvertes (pour l'eau : Leveau 1992 ; pour les centres civiques : Aupert & Sablayrolles 1992 ; pour les édifices de spectacle : Dumasy & Fincker 1992). Peu d'équipements et de bâtiments publics ont été découverts en Aquitaine méridionale depuis cette date, si l'on excepte, par exemple, un grand *forum* à Auch (évaluation archéologique de Ph. Gardes, rue du 11 novembre). une présentation générale d'Oloron-Ilurovoir Pichonneau, Réchin & Wozny, à paraître. C'est pour cette raison que la découverte, en avril 2009, de thermes publics dans l'agglomération antique d'Oloron-Iluro prend un relief particulier, même si l'étendue des vestiges mis au jour reste encore modeste.

Cet ensemble thermal prend place à un peu plus de 100 m au sud-est de la cathédrale, à l'angle de la rue A. Peyré et de la rue Revol. Malheureusement découverts au moment même de travaux de rénovation, ces vestiges, considérablement endommagés par les travaux d'aménagement, n'ont pu être étudiés que très partiellement. Toutefois le sauvetage archéologique qui a suivi cette découverte a mis en relief l'importance du bâtiment antique. La publication de ce bâtiment sera assurée dans le cadre des actes du colloque *Aquitania* organisé à Dax en 2010 sur le thème « L'eau : usages, risques et représentations ». On trouvera dans ce texte les démonstrations sur lesquels repose le court résumé qui suit.

■ Un bâtiment partiellement reconnu

De ce monument, il est au moins permis de restituer une grande pièce chauffée par un système d'hypocaustes à pilettes combiné à des doubles cloisons de plaques céramiques maintenues par un système d'entretoises, que les abondantes traces de fumées et l'accumulation de cendres au pied du mur ouest permettent d'identifier comme un *caldarium*. Quelques-uns des aménagements qui équipaient cette pièce ont été repérés. Il en est ainsi d'un édicule qui prenait place dans l'épaisseur du mur occidental. Conçu pour bénéficier du système général de chauffage, son état de conservation interdit de décider s'il accueillait une simple plate-forme ou un bassin, comme pourrait le laisser plutôt penser le galbe du bourrelet de mortier



Plan des vestiges découverts au 1, rue A. Peyré (Oloron-Sainte-Marie) et propositions d'interprétation (relevés et DAO J.-Fr. Pichonneau, complété par F. Réchin).



qui servait de base à la double cloison. Dans ce cas, il pourrait bien s'agir d'un *solium*. Sur le mur oriental de la pièce, se trouvait une ouverture, légèrement décalée vers le nord par rapport à l'axe de l'édicule. Il est possible que nous soyons ici en présence d'un renforcement servant de *schola labri*.

Il a été possible d'observer une conduite voûtée reliant le sous-sol du *caldarium*, à l'ouest, à celui d'une autre salle, situé au-delà du mur est. Il est peu risqué de voir dans cette pièce attenante un *tepidarium*.

Au nord du *caldarium*, se trouve une pièce allongée dont nous ne connaissons que la partie occidentale. Le probable soubassement d'un piédroit de porte, pris sous un mur de la maison actuelle, fournit un axe de symétrie approximatif qui laisse penser qu'elle était alignée sur le *caldarium*. Le niveau de son sol, de plan avec le sol de pose des pilettes du *caldarium*, pourrait prouver que l'on est ici en présence d'une pièce de service destinée à abriter le (ou les ?) *prae-furnium*.

Pour le reste, il faut plutôt chercher la palestine vers le sud. En effet, dans cette direction se trouve l'angle d'un mur fortement bâti qui comporte deux états successifs de construction, et qui enferme un sol de mortier de tuileau rose, le plus ancien étant contemporain de des thermes. Le sol de cette construction est exactement à la même hauteur que le plan de pose des pilettes du *caldarium*, ce qui tend à en faire une structure creuse. Si l'on accepte de l'identifier à un grand bassin froid extérieur, repoussé au sud d'une palestine de 14,20 m de largeur, l'ensemble des découvertes effectuées dans la parcelle prendrait alors une certaine cohérence.

■ Une place centrale dans le tissu urbain

Si l'on admet une largeur constante des parois, l'emprise au sol du *caldarium* (14 x 17 m), murs compris, atteint à elle seule presque 240 m². Ces dimensions permettent sans guère d'équivoque d'identifier cet édifice comme un équipement public, ce que confirme amplement sa position dans le tissu urbain.

En effet, l'état actuel des connaissances sur la morphologie urbaine d'*Illuro*, quoique encore très embryonnaire permet, dans une certaine limite, de replacer cet établissement dans son environnement. Ainsi, il est frappant de constater qu'il se trouve presque exactement au centre du périmètre urbain que les fouilles organisées ou les découvertes fortuites ont permis de restituer ces dernières années. Il est placé à l'est d'une voie centrale nord-sud, orientée vers le Somport et la voie d'Espagne, dans laquelle il est loisible de voir le *cardo* principal de la ville. Aucun autre bâtiment public n'ayant été formellement repéré dans les environs, il est impossible d'avoir la moindre idée de l'organisation du centre monumental auquel appartenaient ces bains. Tout juste peut-on conjecturer sur la présence d'une zone « civique » de type *forum*, en vis-à-vis des thermes, à l'ouest de l'actuelle rue A. Peyré. C'est en tout cas ce que pourraient laisser penser les formes cadastrales actuelles et la présence d'un large mur antique, perpendiculaire à l'axe directeur

des thermes, servant de soubassement à l'un des murs de la maison moderne qui fait face à ce monument.

■ Un équipement éphémère

Cette construction qui, excepté le possible bassin de palestine situé au sud, ne montre aucune trace évidente de remaniement, a pu être datée assez précisément grâce au sondage réalisé à l'extérieur du *caldarium*. Le mobilier découvert dans le remblai posé pour enlever la partie supérieure de la fondation du mur occidental et dans une petite fosse contemporaine du chantier de construction est particulièrement cohérent : sigillées italiques et gauloises précoces, amphores Dr. I et Pascual I, céramique culinaire italique à engobe rouge pompéien, céramiques non tournées, une monnaie augusto-tibérienne de Jaca. Tout concorde donc pour placer la construction de cet édifice à la charnière des règnes d'Auguste et de Tibère, sans doute dans les années 10-20 A.D. De plus, les informations recueillies lors des sondages pratiqués sur les structures découvertes au sud de la même parcelle sont parfaitement concordantes.

La précocité de ces thermes n'a d'égale que celle de leur abandon : un niveau d'effondrement de toiture antique, posé contre le mur méridional du *caldarium*, et presque entièrement démonté lors du décaissement intempestif du secteur, a été protégé ponctuellement par le mur d'une maison mitoyenne. Nous avons pu découvrir à cet endroit, immédiatement sous ce niveau de destruction, le mobilier associé à l'époque de la plus récente utilisation des thermes. La présence de plusieurs tessons de sigillée hispanique précoce (dont un type Drag. 37) et de céramique commune engobée locale laisse peu de place au doute et ne permet pas de faire descendre l'abandon de ce bâtiment bien au-delà de la fin de l'époque flavienne. Cette datation correspond bien à ce que l'on sait du délaissement tout aussi rapide des thermes publics de Saint-Jean-le-Vieux et de Lescar-Beneharnum, laissant ainsi entrevoir un mouvement d'une certaine ampleur dans le Piémont occidental (Bouet & Tobie 2003, ; Réchin & Roudier à paraître). On peut ajouter qu'aucune trace de construction ultérieure antique n'apparaît ici et que les quantités de mobiliers postérieurs à cette période ont été plus que limitées (monnaies antiques des IIIe et IVe siècles et frappes médiévales dans la terre noire de jardin qui recouvrait le site et un seul tesson tardo-antique dans le niveau supérieur du sondage pratiqué à l'ouest du mur du *caldarium*).

Pour arasé qu'ait été cet édifice, ses restes témoignent de procédés de construction et de chauffage conformes aux meilleurs modèles narbonnais. Ses dimensions et son implantation centrale vont exactement dans le même sens, en permettant de souligner l'ambition des programmes urbains que révèle l'ampleur des investissements réalisés, rapportés à l'échelle de la petite agglomération d'*Illuro*, alors même qu'elle n'est pas encore parée du titre de chef-lieu de cité. Cette situation fournit des éléments d'appréciation précieux quant aux dynamiques socio-





Détails des vestiges mis au jour au 1, rue A. Peyré (Oloron-Sainte-Marie), secteur 2. Caldarium. A gauche édicule, à droite système d'Hypocaustes (cliché F. Réchin).

politiques qui ont animé cette catégorie de villes, au moment où elles ont émergé, au sein d'espaces pré-montagnards encore vierges sur le plan urbain. L'absence de tradition locale en la matière, allée à une forte volonté politique d'aménagement de ces territoires, a manifestement conduit à mettre en place des équipements de grande qualité, utilisant les techniques les plus récentes. Toutefois, la forte volonté politique et les exigences sociales qui ont présidé à ces efforts pourraient bien les avoir imposés à un milieu, sans doute réceptif, mais peut-être aussi incapable de supporter la charge de ces équipements sur le long terme ou d'en faire une véritable priorité lors des arbitrages budgétaires auxquels devait faire face la cité. C'est ce que pourrait prouver l'abandon très précoce de cet ensemble thermal.

Réchin François,
avec la collaboration de Pichonneau Jean-François

- AUPERT, P. et SABLAYROLLES, R. « Villes d'Aquitaine. Centres civiques et religieux », in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest*. 1992, p. 282-291.
- BOUET, A. et TOBIE J.-L. « Les thermes d'*Imus Pyranaeus* (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques) », *Aquitania*, 19. 2003, p. 155-179.
- DUMASY, F. et FINCKER M. « Les édifices de spectacle », in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest*. 1992, p. 293-321.
- LEVEAU, Ph. « L'eau dans les villes d'Aquitaine », in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest*. 1992, p. 259-281.
- PICHONNEAU, J.-F. ; RÉCHIN, F. et WOZNY, L. : « L'évolution du paysage urbain d'*Illuro* durant l'Antiquité », in Barraud D. et Réchin F. *D'Iluro à Oloron-Sainte-Marie. Un millénaire d'Histoire*, Actes du Colloque tenu à Oloron-Sainte-Marie les 7-8-9 janvier 2006 sous la présidence de J. Guyon, 19 articles, environ 300 p., à paraître.
- RECHIN, F. et ROUDIER, M. Les thermes publics de Lescar-Benehamum et d'Oloron-Sainte-Marie - Iluro (Pyrénées-Atlantiques). Découvertes récentes. In Bost, J.-P. éd. *L'eau : usages, risques et représentations dans le sud-ouest de la Gaule et le nord de la péninsule ibérique (IIesiècle a.C. - VIe siècle p. C.)*, Colloque de Dax, 25-26 septembre 2009, Supplément à *Aquitania*. (à paraître).

Second Âge du Fer,
Haut Empire

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY

Compléments d'étude des mines de Jara et de Monhoa en vallée de Baïgorry

Les mines de cuivre de Jara et de Monhoa font partie d'un ensemble d'une cinquantaine de sites miniers recensés en vallée de Baïgorry et dans la zone frontalière des vallées navarraises limitrophes. Les recherches des dernières années avaient démontré que ces deux mines avaient été exploitées entre le IIe siècle av. J.-C. et le début du premier siècle ap. J.-C. L'objectif de 2009 était de confirmer les périodes d'activité les plus anciennes.

■ Mine de Monhoa

La fouille de 2008 avait mis en évidence le caractère polyphasé de l'exploitation et tenté de mettre en corrélation les différentes phases avec les datations obtenues jusqu'alors. Le creusement d'un premier niveau supérieur, bien individualisé, avait été attribué à la première moitié du IIe siècle av. J.-C., suite à deux prélèvements de charbon de bois effectués dans deux coupes stratigraphiques pratiquées dans les remblais.





L'opération de 2009 a consisté pour l'essentiel à déblayer le diverticule terminant le niveau supérieur, en relevant de loin en loin quelques coupes. Les deux principaux niveaux observés correspondent respectivement au creusement de la galerie, puis à son remblaiement partiel.

Les charbons de bois prélevés dans le niveau d'abattage (en contact avec le sol rocheux et montrant un profil transversal en auge), l'ont été dans une zone décomprimée, proche de la paroi surplombante. Leur attribution au niveau d'abattage demeure cependant incertaine : ils peuvent en effet provenir de la couche supérieure de remblais, compte tenu de la faible compacité de l'ensemble et de la présence de blocs traversant l'interface. Les interstices entre les blocs ont protégé les charbons de l'écrasement autant qu'ils ont pu favoriser leur descente vers le niveau inférieur. D'ailleurs, ni la typologie de la galerie ni la roche encaissante n'évoquent l'abattage par le feu. En vérité, les mineurs ont semble-t-il longé dans les schistes l'épais filon de quartz, qui forme la paroi nord-est, sans l'attaquer. Il est donc possible que ces charbons proviennent du creusement ultérieur des travaux descendant dans le filon, et dont les remblais auraient été jetés dans le diverticule.

Deux datations ont été réalisées, plus récentes d'environ un siècle que celles obtenues en 2005 et 2006. : Ly-15045, [-177, -3] av. J.-C., probabilités décroissantes : -68, -60, -5 ; Ly-15046, [-195, 0] av. J.-C., probabilités décroissantes : -68, -60, -5.

Les remblais ont été évacués par des seaux tirés sur un câble, et tamisés au jour, sans découverte d'aucun matériel. Le déblaiement de la trémie d'accès inférieure de la mine, commencé en 2008, a été avancé jusqu'à vider la galerie sur un mètre de profondeur horizontale. Au cours de l'opération, il est apparu qu'un premier décombement avait été effectué au XVIII^e siècle, conformément à des sources écrites et à la présence d'un tir d'explosif. Cette galerie ayant été jugée particulièrement fissurée et éboulueuse, l'opération a été suspendue et la galerie murée.

■ **Mine de Jara**

L'opération de 2009 a consisté à poursuivre le dégagement d'une galerie en descenderie creusée par le feu dans les grès permo-triasiques, puis à pratiquer un petit sondage dans une autre attaque par le feu, de développement métrique. (Les datations précédentes obtenues sur le site, par datation de charbons de bois

prélevés dans un sondage ouvert quelque mètres en contrebas sur une plate-forme, puis dans la tranchée d'accès à la descenderie, nous ramenaient au premier siècle av. J.-C).

La galerie en descenderie a été complètement déblayée et montre ainsi son très faible développement, soit environ quatre mètres. Ceci plaide en faveur de travaux inférieurs obstrués, creusés dans les niveaux calcaires cuprifères. En effet, la présence d'une plate-forme de déblais ainsi que le volume des haldes dans la pente, volume que justifient difficilement les petites attaques supérieures dans les grès, sont des éléments qui étayaient cette hypothèse. Le dégagement de la descenderie a en outre dévoilé ses formes en coupoles résultant de l'abattage par le feu. Tous les niveaux stratigraphiques situés sous le seuil de la descenderie étant ennoyés, les relevés des années précédentes n'ont pu être enrichis, tandis qu'un opercule de jarre, en bois très bien conservé, a été exhumé.

De gros fragments de charbon de bois se trouvaient au contact du sol rocheux de la galerie, et ont fait l'objet d'une nouvelle datation qui nous ramène encore au premier siècle av. J.-C. : Ly-15129, [-171, 2] av./ap. J.-C., probabilités décroissantes : -51, -5.

À quelques mètres de l'orifice de la descenderie, un sondage a été tenté dans un petit diverticule d'un mètre de développement environ, résultat d'une attaque sans suite. Un petit fragment de charbon collé au sol rocheux atteint à la profondeur de 0,35 m, a été daté par accélérateur, et nous renvoie cette fois-ci au premier siècle ap. J.-C. : Lyon-6808(GrA), [2, 129] ap. J.-C., probabilités décroissantes : 69, -15.

Seule la mine de Monhoa constituerait aujourd'hui le témoignage d'une extraction de minerai de cuivre à la fin de l'Âge du Fer en vallée de Baïgorry. Les datations obtenues en 2009, qui rajeunissent d'un siècle les précédentes, posent cependant la question d'une exploitation très précoce par l'occupant romain. La marge d'incertitude, les résultats antérieurs ainsi que la datation probable d'une reprise d'exploitation, plaident néanmoins en faveur d'une activité plus ancienne. Le site du Jara en revanche semble montrer que les attaques dans l'escarpement gréseux, où la minéralisation était visible, vestiges probables des premières attaques, ne remontent pas au-delà du premier siècle av. J.-C

Parent Gilles





SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE Grotte d'Isturitz

La campagne 2009 était avant tout destinée à achever la fouille de la séquence aurignacienne dans les secteurs ouverts les années précédentes. Hélas, la non reconduction de la subvention départementale ne nous a pas permis de mener à bien cet objectif, reporté à 2010. Pour autant, même si nos efforts ont été logiquement concentrés sur les deux secteurs de fouille (« Fouille principale » et « Extension »), nous avons réussi à travailler dans les deux autres zones envisagées (« Grand diverticule » et « Zone funéraire »).

■ Secteur « Fouille principale »

Les observations de cette année viennent confirmer les données recueillies précédemment, en particulier le rôle très important joué par les lamelles retouchées - et en conséquence par les armes/outils composés - dans les activités menées dans la cavité durant l'Aurignacien archaïque. Les quelques nucléus découverts vont dans le même sens que ce qui a déjà été indiqué : un débitage autonome de lamelles relativement normées, à partir de nucléus sur éclat (en écrasante majorité sur « tranche »), réalisé en parallèle d'une production de supports à forte variabilité dimensionnelle, sur bloc (nucléus prismatiques ou pyramidaux). Au sein de la faune le cheval est l'animal qui a été le plus largement consommé, loin devant les bovinés. Le renne est certes présent mais en assez faible pourcentage. Même si le relatif mauvais état de conservation des restes demeure toujours aussi gênant, les résultats des études corroborent l'origine très principalement anthropique des accumulations, la part des carnivores restant globalement très faible. Un cas à part est celui de C 4d1g' où les vestiges de ces derniers, notamment des ours, sont assez abondants mais il est quasiment certain que cela résulte d'une contamination. Parmi l'industrie en matière dure animale, deux baguettes en bois de cervidé montrent une similitude avec le mode de production de ce type d'objet tel qu'il est connu dans l'Aurignacien ancien. D'autres convergences proviennent d'un outil biseauté en bois de cerf. Quelques nouvelles littorines sont venues étoffer le corpus des éléments de parure, abondants au regard de la surface sur laquelle ils ont été collectés (moins de 2 m²).

Enfin, nous avons mis en évidence un ensemble, C 4d1j'', dont la relative pauvreté tranche avec la densité de ce qui a été observé au-dessus. Il pourrait ainsi s'agir du témoignage de fréquentations d'assez faible ampleur - par de petits groupes et sur de courtes durées ? - précédant des occupations bien plus intenses. Malgré des effectifs réduits (une dizaine d'outils lithiques), les caractères de cette série la rapprochent fortement de l'Aurignacien archaïque,

dont elle pourrait constituer une des premières manifestations dans la grotte.

■ Secteur « Extension »

Nous avons comme objectif principal de faire la liaison entre ce secteur et le secteur « Coupe » afin de déterminer précisément les corrélations archéostratigraphiques entre les différents ensembles repérés. Cela a effectivement été le cas pour la plupart et nous avons pu relier avec certitude tous ceux de la partie supérieure. Le matériel lithique recueilli, notamment plusieurs nucléus carénés et des lames à retouche « aurignacienne », confirme leur attribution à la phase ancienne de l'Aurignacien. Les restes fauniques, d'origine très majoritairement anthropique, indiquent une chasse orientée vers le renne et le cheval, ce dernier dominant dans E/C 4Ib. Les renards, ou au moins certains, ont également été exploités. Dans l'industrie en matière dure animale, deux nouvelles pièces complètent le corpus des armatures de projectile à base fendue. Quelques perles supplémentaires méritent d'être signalées.

Concernant E 4Ic, son prolongement dans le secteur « Coupe » est encore hypothétique (C 4II ?). Son attribution chronologique (Aurignacien intermédiaire entre A. archaïque et ancien ?) reste également à établir avec certitude. Les deux perles de cette année rappellent plutôt la phase ancienne du techno-complexe aurignacien mais l'industrie lithique est nettement dominée par les lamelles retouchées - même si cette donnée est à relativiser du fait de leur très fort degré de fragmentation - et il n'y a toujours aucun nucléus caréné alors que les nucléus sur « tranche » sont assez bien représentés.

■ Secteur « Grand diverticule »

Nous avons pu poursuivre l'enlèvement de la masse de sédiments accumulés au fond de la galerie. Quoique inachevée, cette opération a permis hélas de confirmer l'absence d'un prolongement praticable. Il est probable que l'eau, responsable du creusement du chenal observé en 1997 lors de la réalisation du sondage 3, s'évacuait alors par une fissure de faible largeur et colmatée par la suite.

Dans l'autre zone concernée - les bandes laissées intactes entre la paroi droite et la zone concrétionnée du côté opposé - le nettoyage de la surface de la couche à phosphate entrevue les autres années n'a pu être terminé. Cependant, nous avons pu repérer quelques lambeaux supplémentaires de couches aurignaciennes intactes.

Globalement, un abondant matériel tant lithique qu'osseux a été découvert. Parmi celui-ci, plusieurs centaines d'objets constituent indiscutablement une





solide base de travail pour mieux caractériser les industries du Magdalénien moyen de cette zone de la grotte. Trois domaines peuvent ainsi être documentés avec fiabilité : les productions lithiques, l'industrie en matières dures animales et l'art mobilier. C'est peut-être moins évident pour la parure car des objets, comme certaines perles et dents perforées, peuvent provenir de l'Aurignacien. C'est à coup sûr quasiment impossible pour les restes fauniques. Enfin, une analyse approfondie s'impose pour les quelques vestiges humains découverts.

■ Secteur « Zone funéraire »

En 2008, une étude de la collection Saint-Périer conservée au MAN, complétée courant 2009 par celle des restes humains récoltés par E. Passemard, avait permis de faire le point sur ce qui était resté très longtemps quasiment inédit à l'exception de quelques mentions dans les publications anciennes. Bien qu'un grand nombre de pièces aient dû en être exclues, il n'en restait pas moins que l'intérêt des collections était indéniable. Un retour vers le site et les éléments encore

en place était ainsi indispensable. La prospection systématique de la grotte a confirmé les observations faites lors du diagnostic archéologique de 1997-1998, à savoir que seule la partie proche de l'entrée de la salle de Saint-Martin conservait des traces des zones funéraires signalées par les anciens chercheurs. Plusieurs centaines de pièces y ont été repérées avec une concentration notable à proximité de la paroi est, non loin de l'accès au « Grand diverticule ». Les quelques éléments de datation, apportés notamment par le mobilier céramique et divers objets (perles, armature de flèche...), convergent tous vers le Néolithique final/Chalcolithique. Il est certes prématuré d'attribuer à cette période la totalité des dépôts funéraires mais nous pouvons cependant remarquer que le matériel conservé au MAN se place également dans cette fourchette chronologique.

Normand Christian
avec la collaboration de l'équipe scientifique

Bas Moyen Âge

SIMACOURBE

Lotissement de l'abbaye laïque

La création d'un lotissement aux abords de l'église Saint Pierre et de l'abbaye laïque s'inscrit dans un secteur qui peut être capital pour la compréhension et la datation de la formation du village de Simacourbe. Ceci a justifié la prescription d'un diagnostic.

Outre trois fossés datés au plus tôt du XIXe siècle, un creusement linéaire parallèle à l'enclos cimétierial a été reconnu sur une longueur de 25 m. Sa largeur était de 4,30 m. D'une profondeur de 1,10 m, il présentait

un profil en cuvette s'approfondissant dans la partie axiale. Il a pu être daté du XIVe siècle. Un foyer a été identifié au sein de son comblement. L'interprétation de cet aménagement reste hasardeuse : ancienne limite du cimetière paroissial ou chemin d'accès à l'abbaye laïque, la première hypothèse est cependant privilégiée.

Gineste Marie-Christine

Bas Moyen Âge,
Epoque moderne

UHART-MIXE

Château d'Uhart-Mixe

Le château d'Uhart-Mixe, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, fait l'objet d'un programme de restauration par ses nouveaux propriétaires.

Les premières mentions d'Uhart, tant en tant que toponyme dans le cartulaire de l'abbaye de Sorde, que de patronyme pour divers individus cités dans des chartes ou des actes de donation, remonte au deuxième quart du XIIe siècle. Ces données restent cependant trop incertaines pour attester de l'existence dès cette époque d'une seigneurie contrôlée par un

habitat fortifié, d'autant qu'un prieuré-cure dédié à Saint-Pierre est mentionné en 1160. L'église dont des vestiges subsistent en élévation à proximité du château pourrait correspondre à ce prieuré ; sur le plan cadastral du XIXe siècle, elle figure au centre d'un cimetière.

L'implantation d'une « maison noble » pourrait remonter au milieu du XIVe siècle, puisqu'en 1362, le patronyme de Bertrand d'Uhart est modifié en Uhart-Suson pour « distinguer le site de la maison noble d'Uhart-Juson également assise dans le pays de Mixe,





entre la Joyeuse et la Bidouze, à Aïcirits » (Jaurgain (de), n.d.). Toutefois, la première mention d'un édifice n'apparaît qu'en 1463. Il s'agit d'un « hôtel » hérité par Arnaud-Guillaume et Eléonore d'Uhart (Saint-Allais, 1878). Le terme « hôtel » peut signaler une maison forte, mais en réalité, la nature et le degré de fortification demeurent méconnus (Normand, 2006).

L'opération a consisté en la surveillance des travaux liés à la réfection des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales aux abords du château et du pigeonnier. Trois tranchées ont été ouvertes avec un godet lisse de 2 mètres de large ; l'une d'elles a été localement élargie jusqu'à 5 m pour accueillir un filtre pour eaux usées. Le substrat naturel a été mis en évidence dans la totalité des tranchées : il correspond à des argiles et roches du flysch cénomaniens.

La tranchée 1 part de la maison forte, longe les dépendances et les contourne pour rejoindre le cours de la Bidouze au niveau d'un ancien passage à gué. Une seule couche recouvre le terrain naturel. Elle est composée de gravats de matériaux de construction, mêlés à de la terre marron, des fragments de tuiles et des galets. A l'extrémité de cette tranchée, ces gravats sont identifiables à ceux d'une construction du XXe siècle en parpaings. La tranchée 2 relie la tranchée 1 à un poteau EDF en limite orientale de la parcelle, tandis que la tranchée 3 relie la tranchée 1 au pigeonnier. Dans ces deux tranchées, une même couche de gravats modernes a pu être observée.

Une seule explication semble justifier l'absence de niveaux archéologiques. Un terrassement moderne destiné à niveler la zone en a vraisemblablement supprimé toutes traces. Par ailleurs, l'absence de structures en creux ne permet pas de supposer la moindre organisation. De même, aucun indice chronologique concernant l'origine de l'occupation n'a pu être perçu.

L'interprétation du site repose donc essentiellement sur l'analyse archéologique des élévations engagée par B. Duvivier (cabinet d'architectes Euskadi Architecture) en 2008. L'actuel château d'Uhart Mixe serait une maison forte construite en 1525 sur des vestiges de nature encore indéterminée, peut-être l'hôtel hérité par Arnaud-Guillaume et Eléonore d'Uhart. Deux phases de construction augmentent le volume du corps de logis. L'une d'elles est datée de 1699. L'autre, plus récente, serait postérieure à 1826, éventuellement vers 1872.

Bouvard Patrick

- JAURGAIN, J. de. n.d. *Toponymie Basque*. s.l., . 163.
- NORMAND, Ch. Les maisons fortes de la Basse-Navarre (Pays basque) : l'exemple de la vallée de la Bidouze. In Barraud D., Hautefeuille F., Rémy C. (dir.), *Résidences aristocratiques, résidence du pouvoir entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002*. Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2006, p. 407-410. (Archéologie du Midi médiéval, supplément 4).
- SAINT-ALLAIS, N. V. de. *Nobiliaire Universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, tome II. Paris : Bachelin-Deflorenne, 1878, p 1-4.



Façade nord de la maison forte et dépendances postérieures.





AQUITAINE PYRENEES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 0 9

N° Nat.						N°	P.
25117	Les grottes ornées du massif des Arbailles	Etxeberri-Sasiziloaga-Sinhikole	GARATE Diego	SUP	RAR	178	168
25514	Industries lithiques néolithiques en Pyrénées-Atlantiques	Trois questions autour des lames polies	MARTICORENA Pablo	CNRS	PRT	174	170

Les grottes ornées du massif des Arbailles Etxeberri-Sasiziloaga-Sinhikole

Paléolithique Supérieur

■ Révisions et nouvelles recherches

La troisième campagne d'étude des grottes ornées du Massif des Arbailles a été consacrée à la poursuite de la prospection, de l'enregistrement et de la documentation des manifestations pariétales des trois cavités : Sinhikole, Sasiziloaga et Etxeberri. Les investigations de terrain se sont particulièrement concentrées, cette année, sur la grotte d'Etxeberri, dont l'accès est aujourd'hui sécurisé, bien que des difficultés spéléologiques persistent dans le secteur de la *Fissure ornée*. Les premiers résultats obtenus permettent aujourd'hui de situer avec davantage de précision le contexte artistique de ces cavités au sein du Golf de Gascogne et du Magdalénien.

Les objectifs prévus pour cette troisième campagne ont été menés à bien et accompagnés de découvertes inattendues qui viennent enrichir le corpus *princeps* de G. Laplace.

L'inventaire et l'analyse des entités graphiques connues sont aujourd'hui achevés, à l'exception du cheval H.IV.5 (*Fissure ornée*) signalé par G. Laplace

et re-découvert en laboratoire au cours du traitement informatique des images. Les autres entités graphiques sont relevées et traitées infographiquement. Le cheval H.IV.7 (*Fissure ornée*), également signalé par G. Laplace, situé à proximité de la frise des chevaux (H.IV.4, H.IV.5 et H.IV.6), a malheureusement disparu. Il s'agit de la seule figure signalée antérieurement que nous ne sommes pas parvenus à retrouver et dont la disparition est la conséquence d'une fréquentation répétée de visiteurs depuis la découverte de la cavité.

Au cours de nos prospections, nous avons identifié de nouvelles entités graphiques sur la corniche ornée (U.T.F), au niveau de l'étranglement (U.T.G), dans la *Fissure ornée* (U.T.H) et dans le fond de la cavité (U.T.I). Il s'agit en majorité de taches, de ponctuations et de lignes réalisées à l'ocre, ainsi que d'un morceau d'argile présentant des gravures linéaires. Un silex a été découvert, au pied de la corniche ornée, accompagné de peintures rouges. Un fragment d'ocre a pu être identifié au sol, dans la *Fissure ornée*, en face du panneau du bison noir et du signe rouge. Ce dernier a été prélevé et est en cours d'analyse par le





Laboratoire du C2RMF. Des prélèvements de pigments et de dépôts naturels d'oxyde de fer dans différents secteurs de la grotte d'Etzeberri ont également été effectués, après autorisation du SRA (analyses en cours par le Laboratoire C2RMF).

Ci-dessous le décompte actualisé des unités graphiques :

Thème	Total
Cheval	14 (1 disparu)
Bison	2
Bouquetin	1
Indéterminés	2
Animaux	19
Groupe de tache	43
Groupe de point	16
Groupe de point	5
Trait double	1
Signe complexe	1
Signes	66

Tableau 1. Entités graphiques de la grotte d'Etzeberri.

Les travaux de prospection, d'inventaire et de relevé des manifestations permettent aujourd'hui de procéder à des analyses technologiques, formelles et culturelles des figures comme des artefacts récoltés.

Les résultats préliminaires obtenus pour l'analyse de la matière colorante de Sasiziloaga et de Sinhikole révèlent la présence de charbon dans cette dernière cavité.

L'analyse tracéologique de l'industrie lithique indique, pour la pointe pédonculée découverte sur la corniche après la *Salle des Peintures*, la présence de traces d'ocre et de frottements provoqués par le contact de la peau.

En ce qui concerne le contexte artistique, une liaison évidente avec d'autres grottes ornées des Pyrénées mais également avec des cavités de la corniche cantabrique est notable pour cette période du Tardiglaciaire. Le cheval polychrome et le « fantôme » de Sinhikole sont des entités graphiques très répandues dans la région pyrénéo-cantabrique alors que certaines pratiques, comme l'utilisation de l'argile en tant que matière colorante reconnue à Etzeberri, sont beaucoup plus restreintes.

La quatrième et dernière campagne menée dans le Massif des Arbailles a pour objectif de compléter les analyses spécifiques des dispositifs graphiques et de procéder à un sondage réduit de façon à récupérer les vestiges archéologiques identifiés en surface dans la *Salle des Peintures*. Ces dernières données permettront de contextualiser les manifestations artistiques et, éventuellement d'identifier des matériaux pouvant faire l'objet d'une datation.

Garate Diego, Bourrillon Raphaëlle



Photographie de la corniche située après la *Salle des Peintures* et révélant un badigeon d'ocre le long de cette dernière et un cheval noir de petite dimension. Grotte d'Etzeberri (Camou-Cihigue, Pyrénées-Atlantiques).





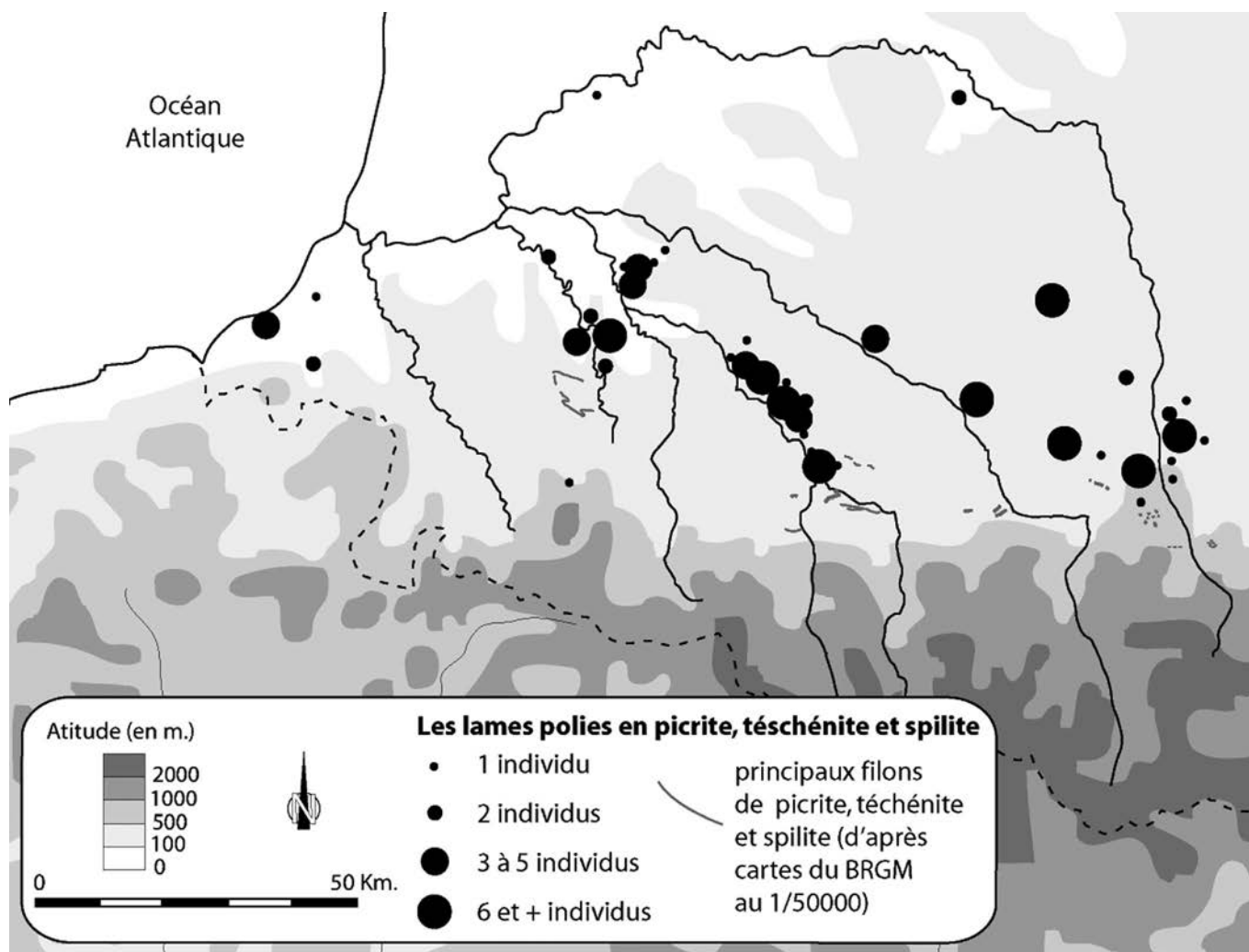
Industries lithiques néolithiques en Pyrénées-Atlantiques : trois questions autour des lames polies

Cette opération correspond à une prospection thématique d'une année ayant pour but la valorisation des recherches sur les industries lithiques néolithiques des Pyrénées-Atlantiques. La prospection thématique s'est focalisée autour de trois questions et thématiques extraites des travaux passés (Marticorena, 2008a ; Vidal, 2008) et d'une thèse en cours portant sur le Néolithique de la région (Marticorena) :

- la prospection pédestre du secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port ;
- la recherche et l'étude de gîtes de roches magmatiques ;
- l'étude comparative de quatre ensembles de matériel issus de ramassages de surface associant lames polies et industries lithiques diverses.

Par cette approche, nous souhaitons compléter et mieux cerner le matériel lithique néolithique de la région. Il s'agit aussi de mettre en valeur et de faire connaître l'abondant matériel collecté par les différents prospecteurs locaux, qui est rarement publié et dont l'existence n'est pas toujours bien connue. Plus généralement, par une meilleure connaissance des différentes productions lithiques et des sous-systèmes socio-économiques qu'elles représentent, nous souhaitons pouvoir accéder à terme, à une meilleure connaissance du système global que sont les sociétés néolithiques.

La prospection du secteur de Saint-Jean-Pied-de-Port avait valeur de test, afin d'effectuer une première mesure d'un blanc visible dans les cartes de répartition



Carte de répartition des lames polies en roches magmatiques.





des lames polies proposées jusqu'alors. Dans ce secteur qui n'avait jamais été prospecté de façon systématique, rares ont été les vestiges que nous avons pu ramasser (cf. fig.). Cela tendrait à confirmer le « vide » visible de nos cartes de répartition, et à donc lui offrir un sens historique.

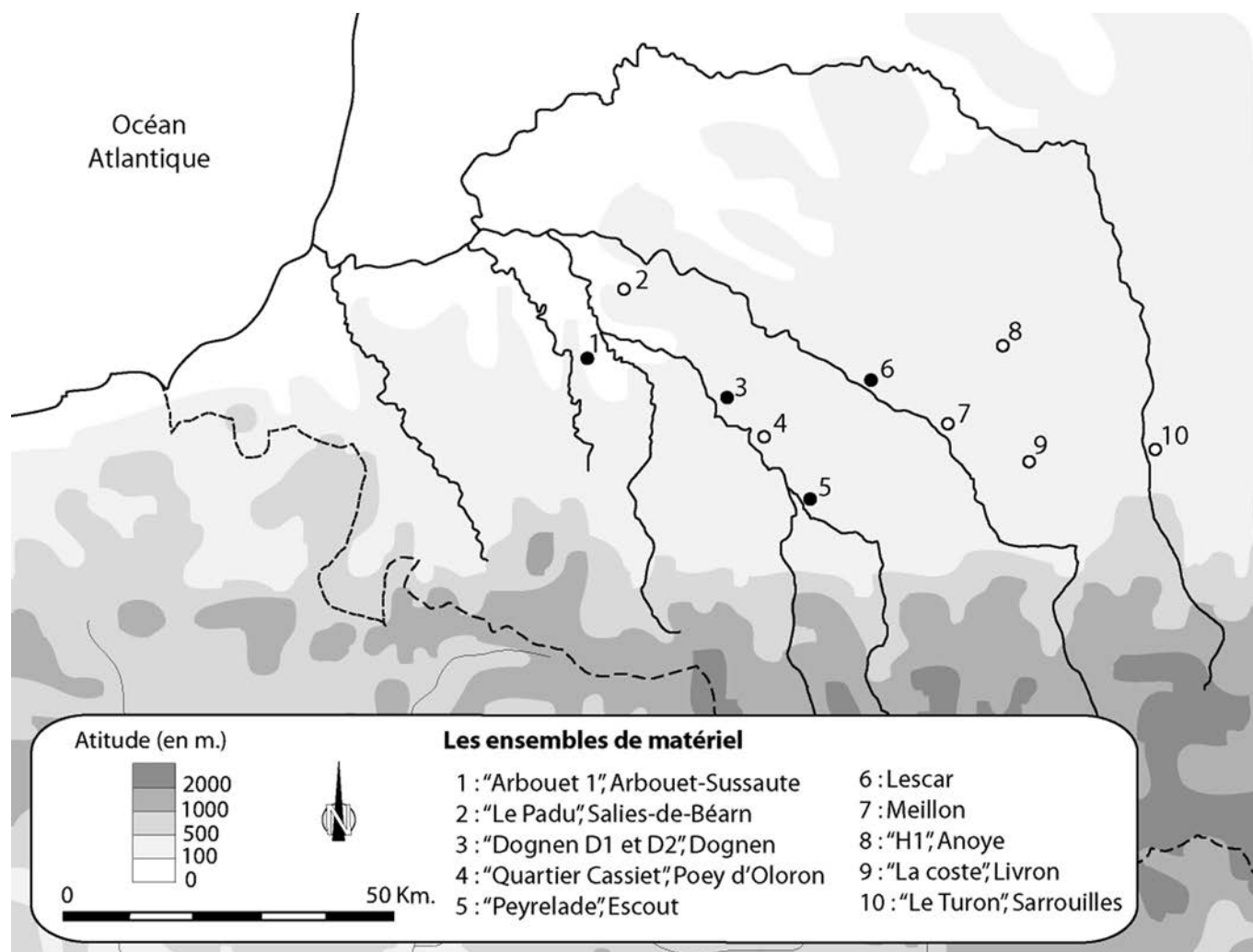
La recherche et l'étude des gîtes de roches magmatiques et un premier examen des lames polies en roches magmatiques (260 individus) nous poussent envisager qu'il s'agit bien, conformément à ce que nous avons pu évoquer précédemment, de prélèvement de matière en position secondaire, avec une chaîne opératoire privilégiant le façonnage sur galet (cf. fig.).

L'examen de quatre ensembles associant lames polies et industries lithiques diverses apporte deux éléments. Premièrement, la nature même de ce macro-outillage de type languedocien, réalisé à partir de galet de roches tenaces, vient tout à fait dans l'esprit de ce

que nous venons d'évoquer pour les lames polies, à savoir des productions locales à partir de gîtes de matière en position secondaire. Deuxièmement, nous avons pu montrer que ces ensembles sont tous rattachables au Néolithique final et qu'à partir de là, nous pourrions proposer un certain nombre de pistes de recherche quant à l'organisation et l'exploitation du territoire pour la fin du Néolithique.

Marticorena Pablo

- MARTICORENA, P. Étude typologique, technologique, pétrographique et spatiale de lames de haches polies en Pyrénées Atlantiques, mémoire de master 2, univ. Paris1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 276 p., 180 pl. 2008a
- MARTICORENA, P. Lames de pierre polie en Pyrénées-Atlantiques, *Archéologie des Pyrénées-Occidentales et des Landes*, n°27, 2008b, p. 37-42.
- VIDAL, M. Fréquentation du Pont-Long à la fin de la préhistoire : données nouvelles de prospections, dans Réchin, F; & Barraud D. (dir.) Lescar – *Benehamum*, ville antique entre Pyrénées et Aquitaine, *APOL*, hors-série, n°3, 2008, p. 49-54.



*Industries lithiques néolithiques en Pyrénées-Atlantiques : trois questions autour des lames polies.
Carte de répartition des ensembles de découvertes.*

